Rapport annuel
2010-2011

Fondation de la faune du Québec

Rapport annuel

2010-2011

CONCEPTION ET SUPERVISION DE PRODUCTION
Jacques Choquette Communications inc.

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec, 2011

ISBN
978-2-550-62785-2

PUBLIÉ PAR
Fondation de la faune du Québec
1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Québec (Québec) G1V 4P1
Téléphone : 418 644-7926 ou 1 877 639-0742
Télécopieur : 418 643-7655
Courriel : ffq@fondationdelafaune.qc.ca
www.fondationdelafaune.qc.ca

EN COUVERTURE
Canards branchus, acrylique et pastel, une œuvre du chroniqueur Jean Pagé réalisée en 2011.

Présentation du rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec

Québec, juillet 2011

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2011.

Le dépôt de ce rapport constitue l'étape annuelle finale du processus de gestion par résultats dans lequel la Fondation s'est engagée pour l'année 2010-2011.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre délégué aux
Ressources naturelles et à la Faune,

Serge Simard

Québec, juillet 2011

Monsieur Serge Simard
Ministre délégué
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec)
G1S 4X4

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2011.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de gestion par résultats adopté par la Fondation. Il fait état des résultats obtenus dans l'atteinte des objectifs fixés dans son plan triennal d'activité 2008-2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du conseil d'administration,

Jacques Gauthier

Table des matières

Déclaration du président-directeur général 1

Message du président du conseil d'administration 2

Message du président-directeur général 3

Le conseil d'administration 5

1 Présentation de la Fondation de la faune du Québec 6
- 1.1 Constitution 6
- 1.2 Fonctions et pouvoirs 6
- 1.3 Secteurs d'activité 6
- 1.4 Encadrement administratif 7

2 Orientations stratégiques 8
- 2.1 Orientations stratégiques 8

3 Faits saillants 2010-2011 9

4 Résultats de l'exercice 2010-2011 10
- 4.1 Orientation 1 – La protection et l'aménagement des habitats fauniques 10
- 4.2 Orientation 2 – Soutien du réseau de partenaires 12
- 4.3 Orientation 3 – Assurer la pérennité et le développement de l'organisation 12
- 4.4 Suivi du Plan d'action de développement durable 2008-2013 14

5 Perspectives 2011-2012 16

Le personnel 17

Donateurs et partenaires de la Fondation 18

États financiers 27

Déclaration

du président-directeur général

Au 31 mars 2011

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relevaient de ma responsabilité au 31 mars 2011. Cette responsabilité porte sur l'exactitude et l'intégrité des données ainsi que sur la fiabilité des résultats présentés au regard des objectifs approuvés par le conseil d'administration de la Fondation de la faune du Québec.

À ma connaissance, le *Rapport annuel 2010-2011* :

- décrit fidèlement les secteurs d'activité, les orientations stratégiques et les priorités ;
- indique le niveau d'atteinte des objectifs fixés dans le plan stratégique en fonction des indicateurs de rendement préétablis ;
- présente des données exactes et fiables qui couvrent l'ensemble des activités de la Fondation.

La direction a maintenu, tout au cours de l'exercice financier, conformément à son mandat, des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion de façon à permettre une saine gestion de ses activités et une reddition de comptes eu égard aux engagements inscrits à son plan triennal d'activité 2008-2011.

Je suis satisfait des pratiques et des méthodes qui ont été utilisées pour produire l'information présentée dans ce rapport annuel approuvé par le conseil d'administration.

Le président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec,

André Martin
Québec, le 1er juin 2011

Message du président du conseil d'administration

La Fondation de la faune du Québec a atteint de nouveaux sommets en 2010-2011 et je suis extrêmement fier des accomplissements réalisés pour servir les chasseurs, les pêcheurs, les trappeurs et tous les organismes qui se préoccupent de faune et de nature au Québec.

En 2010-2011, plus de 6 000 personnes et organismes ont contribué financièrement à la mission de la Fondation, en répondant à notre campagne automnale de sollicitation, en utilisant leur carte de crédit Nature VISA Desjardins, en participant à notre Encan faune et nature sur Internet, à notre soirée-bénéfice de Montréal ou à d'autres activités dans le cadre d'ententes de partenariat. Près de 1 300 000 acquéreurs de permis de chasse, de pêche et de piégeage ont également contribué à la mission de la Fondation en achetant leur permis. Il s'agit d'appuis considérables qui nous permettent de toujours mieux conserver et de mettre en valeur la faune du Québec.

Jamais auparavant nous n'avions injecté autant d'argent dans les initiatives fauniques. Ce sont plus de 4,7 millions de dollars qui ont été investis en 2010-2011 dans des projets fauniques réalisés par des organismes locaux, régionaux ou nationaux. La Fondation de la faune a ainsi soutenu 631 nouveaux projets d'amélioration, de restauration, de mise en valeur ou de conservation d'habitats fauniques, d'initiation de jeunes à la pêche sportive et d'activités de collecte de fonds menées par nos partenaires.

J'aimerais souligner deux activités qui témoignent, de façon éloquente, du degré de maturité de l'organisation.

D'abord, le Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole s'est conclu en mars 2011 par la sortie d'un manuel de bonnes pratiques. Il s'agit d'un exemple percutant de travail bien fait par un organisme public et son réseau. Toutes les étapes d'un programme bien ficelé ont été réalisées : la détermination préalable des besoins réels, la collaboration avec un partenaire majeur, soit l'Union des producteurs agricoles, la planification et la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain, la conclusion d'alliances et de partenariats autant à l'échelle nationale que régionale, le respect de l'enveloppe budgétaire, l'évaluation des résultats et, finalement, la diffusion d'un manuel d'accompagnement qui permettra d'aller encore plus loin dans ce type de projets.

Ensuite, le programme Pêche en herbe continue de rallier les forces vives du milieu de la pêche. Par ce programme d'initiation à la pêche, plus de 160 000 jeunes ont goûté aux plaisirs de cette activité et ont appris à la pratiquer de manière responsable et sécuritaire. Plusieurs d'entre eux deviendront de fervents amateurs et œuvreront plus tard à la conservation et à la mise en valeur de nos richesses fauniques.

Avant de conclure, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration, M[mes] Ghyslaine Dessureault et Manon Simard, ainsi que MM. Pierre Lefebvre et Christian Sénéchal. Tous nos remerciements vont aux membres qui ont terminé leur mandat après plusieurs années de judicieux conseils, M[me] Annie Tremblay et M. Gratien D'Amours.

La saine réputation de la Fondation de la faune est attribuable au professionnalisme ainsi qu'à l'engagement de son personnel et de son conseil d'administration. Je tiens à les féliciter et à les remercier.

Jacques Gauthier

Message

du président-directeur général

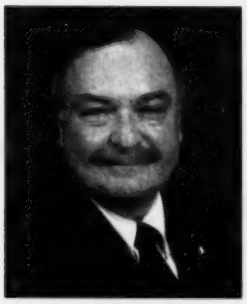

L'exercice 2010-2011 a été particulièrement emballant grâce à l'aboutissement de plusieurs dossiers amorcés au cours des deux premières années de notre planification triennale 2008-2011. En cette troisième année de mise en œuvre du plan, nous pouvons constater que la récolte a été belle et abondante.

UNE FONDATION AU SERVICE DE LA FAUNE ET DES GENS QUI S'EN PRÉOCCUPENT

La période 2010-2011 a été marquée par le démarrage des premières réalisations sur le terrain dans le cadre de nos deux nouveaux programmes de gestion intégrée des ressources forestières.

Les sept projets sélectionnés dans le programme Aménagement intégré par sous-bassin versant ont pris leur envol et seront appuyés pendant cinq ans. L'essentiel des premières actions porte sur l'acquisition de connaissances sur chacun des territoires couverts par les projets. Par la suite, des aménagements tendront à concilier les activités fauniques, comme la chasse et la pêche, et les activités de récolte de matière ligneuse.

Le second programme, intitulé Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, cible les interventions sur terres publiques. Les projets démarrés en 2010-2011 permettront notamment d'outiller les gestionnaires de territoires fauniques, de plus en plus présents lors des exercices de planification forestière, et d'assurer la prise en compte des besoins de la faune et de ses utilisateurs.

En 2009-2010, nous avions fait connaître aux organismes de conservation une liste de 150 sites d'intérêt faunique à protéger en priorité. La réponse ne s'est pas fait attendre et 29 projets de protection, d'éducation, d'acquisition de connaissances ou d'aménagement d'habitat ont été soutenus sur des sites faisant partie de cette liste. Pour répondre à cette demande en croissance, la Fondation de la faune a travaillé sur un fonds spécial qui recueillera des dons destinés à la sauvegarde de ces sites. Ce fonds sera lancé au début de l'été 2011.

Au-delà de l'aide financière qu'elle apporte, la Fondation de la faune offre également de l'aide technique afin d'épauler les organisations désireuses de réaliser des projets profitables à la faune. Par exemple, la Fondation participe depuis 2001 à l'organisation des Ateliers sur la conservation des milieux naturels. Ces ateliers offrent annuellement à près de 250 personnes une formation d'une durée de deux jours. La Fondation a également publié en cours d'année le *Guide d'aménagement de l'habitat de la gélinotte huppée pour les forêts mixtes du Québec*, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la Société de la gélinotte huppée inc.

Autre guide fort attendu, le *Manuel d'accompagnement pour la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole* a été publié par la Fondation et l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ce manuel donne suite au programme quinquennal mis en place en 2005 par la Fondation de la faune et l'UPA pour favoriser la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole. À la suite de cette phase expérimentale d'approche et de modifications de pratiques culturales au profit de la faune, la Fondation, toujours avec son partenaire UPA, a lancé en 2010 un nouveau programme couvrant maintenant toute la biodiversité présente en milieu agricole.

Nous avons également lancé à l'automne 2010 le programme Encouragement aux activités de collecte de fonds. Les organismes qui œuvrent à la protection de la faune et de la nature font tous face au défi de l'autonomie financière. De plus en plus d'organismes organisent donc des activités de collecte de fonds. La Fondation de la faune souhaite encourager ce mouvement et offre à ces organisations un montant d'argent et des reproductions d'œuvres d'art provenant de sa collection. Le programme est apprécié et contribue à la croissance des revenus totaux générés par le réseau faunique.

PLUS DE REVENUS POUR LA FAUNE

Les investissements majeurs dans les initiatives fauniques réalisées en 2010-2011 n'auraient pas été possibles sans la contribution de multiples partenaires financiers.

La participation dynamique de M. Daniel Cotte, président de Les Eaux Naya inc. et président d'honneur de notre soirée-bénéfice annuelle au Restaurant-Taverne Magnan à Montréal, mérite certainement d'être soulignée. Mentionnons également le succès de l'Encan faune et nature tenu sur Internet avec la collaboration de l'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec et de RDS. Je voudrais remercier les entreprises qui ont renouvelé ou développé un partenariat avec la Fondation en 2010-2011 : Boralex, le Service de cartes Desjardins (carte Nature VISA Desjardins), Dieu du ciel ! et Syngenta.

On remarquera dans les états financiers que les revenus de l'année sont de 6,9 millions de dollars tandis que les dépenses sont de 5,8 millions de dollars. Cet écart s'explique par des contributions importantes dans des fonds dédiés, dont les dépenses seront ensuite étalées sur quelques années, pour des projets concrets de conservation et de mise en valeur des habitats et de la faune.

LA FORCE DU PARTENARIAT

Notre bilan 2010-2011 est extrêmement positif et témoigne de l'acharnement d'une foule de personnes et d'organismes qui ont la faune du Québec à cœur. Il est important de souligner l'apport exceptionnel du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, qui épaule admirablement bien la Fondation de la faune depuis presque 25 ans.

L'engagement de tous nos partenaires, promoteurs, donateurs, employés et administrateurs doit également être souligné haut et fort.

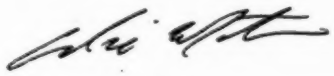

André Martin

Le conseil d'administration

PRÉSIDENT
JACQUES GAUTHIER [1)]

Président et chef de la direction de LVM
et vice-président principal de Dessau

VICE-PRÉSIDENTE
KIM THOMASSIN [1)]

Associée, directrice du bureau pour la région du Québec,
McCarthy Tétrault

TRÉSORIÈRE
MARIE LAMONTAGNE [1) 2)]

Première vice-présidente
Communications et marketing institutionnels,
SSQ Groupe financier

MEMBRE
ANDRÉ MARTIN [1)]

Président-directeur général,
Fondation de la faune du Québec

MEMBRE
GERMAIN CARRIÈRE [2)]

Administrateur de société

1) Membre du comité exécutif
2) Membre du comité de vérification et de placement

MEMBRE
MARJOLAINE CASTONGUAY

Présidente-directrice générale,
Pesca Environnement

MEMBRE
GILLES CÔTÉ (ST-GILLES)

Artiste-peintre

MEMBRE
DENIS DESBIENS

Vice-président, Québec,
IBM Canada

MEMBRE
GHYSLAINE DESSUREAULT

Consultante, motoneige / pourvoirie,
Tourisme Abitibi-Témiscamingue

MEMBRE
PIERRE LAPORTE [2)]

Associé, leader,
Groupe restructuration d'entreprises Amériques,
Samson Bélair/Deloitte & Touche

MEMBRE
PIERRE LEFEBVRE

Président,
Association régionale des gestionnaires
de zecs de la Mauricie

MEMBRE
CHRISTIAN SÉNÉCHAL

Associé délégué,
Samson Bélair/Deloitte & Touche

MEMBRE
MANON SIMARD

Directrice générale,
Scieries du lac Saint-Jean (Les)

MEMBRES DONT LE MANDAT S'EST TERMINÉ EN COURS D'ANNÉE :

GRATIEN D'AMOURS Du 5 juin 2002 au 20 octobre 2010

ANNIE TREMBLAY Du 23 février 2003 au 20 octobre 2010

1

Présentation de la Fondation de la faune du Québec

1.1 CONSTITUTION

Après avoir constaté la perte d'importantes superficies d'habitats humides et la dégradation de la qualité des habitats aquatiques et terrestres, et afin de promouvoir la mise en valeur des ressources fauniques qui engendraient alors une activité économique majeure, le gouvernement du Québec créait, le 15 juin 1984, la Fondation de la faune du Québec.

Constituée en vertu du chapitre V de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (L.R.Q., c. C-61.1), la Fondation de la faune du Québec est une personne morale à but non lucratif, mandataire du gouvernement qui relève du ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune. La Fondation est reconnue, depuis 1987, comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch. 1, 5e suppl.) et est donc habilitée à délivrer des reçus pour usage fiscal. Dès 1988, la Fondation a obtenu l'assurance d'un financement stable et récurrent provenant de contributions versées par tous les pêcheurs sportifs, les chasseurs et les trappeurs du Québec.

La Fondation est administrée par un conseil d'administration formé de 13 membres nommés par le gouvernement, lesquels représentent le secteur de la faune et le monde des affaires. Elle intervient sur l'ensemble du territoire québécois à partir d'un bureau situé dans la ville de Québec.

1.2 FONCTIONS ET POUVOIRS

La Fondation a pour fonction de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat. Les principaux pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi pour réaliser ce mandat sont les suivants :

- solliciter et recevoir des dons, des legs, des subventions ou d'autres contributions ;
- acquérir, louer ou aliéner des biens ou des droits réels sur des biens et y effectuer des travaux ;
- fournir de l'aide financière ou technique afin de conserver ou de mettre en valeur la faune ou son habitat ;
- conclure des ententes dans le cadre de ses fonctions.

1.3 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi, la Fondation a développé des champs d'activité qui traduisent son rôle et sa spécificité en tant que fondation.

1.3.1 Aide technique et financière

Depuis le début de ses activités en 1988, la Fondation s'est orientée vers le soutien des initiatives des organismes du milieu. Aussi, pour favoriser la mise sur pied de projets, la Fondation conseille et accompagne les promoteurs dans la conception, la réalisation et le suivi de leurs projets. La rédaction et la diffusion de guides d'aménagement, la tenue de séances de formation, l'organisation d'ateliers, la réalisation de projets de démonstration sont autant de moyens privilégiés. À eux seuls, ces moyens ne permettraient pas la réalisation de projets qui nécessitent des investissements importants, d'où l'aide apportée sous forme de financement. Au cours de l'exercice 2010-2011, l'aide technique et financière de la Fondation a porté sur trois aspects :

- la conservation et l'aménagement des habitats fauniques ;
- le soutien de la pêche et de la relève ;
- le soutien du partenariat faunique.

Les clientèles de la Fondation dans ces secteurs d'activité sont nombreuses et diversifiées. Près de 2 000 organismes partenaires ont déjà traité avec la Fondation. Ce sont principalement :

- les gestionnaires de territoires fauniques (zecs, pourvoiries, réserves fauniques, etc.) ;
- les associations de chasse et de pêche ;
- les organismes de conservation ;
- les regroupements et les sociétés du monde forestier et agricole ;
- les propriétaires d'habitats fauniques ;
- les municipalités et leurs organismes ;
- les établissements voués à l'interprétation de la nature, l'enseignement ou la recherche ;
- les ministères et les organismes gouvernementaux.

1.3.2 Acquisition d'habitats fauniques

Outre le soutien financier des projets de partenaires locaux qui désirent préserver des habitats fauniques, la Fondation avait pris sous sa responsabilité l'acquisition d'habitats prioritaires d'importance nationale, principalement dans les zones humides mentionnées dans le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, dans le Fonds pour la restauration de l'habitat du poisson et dans le Plan Saint-Laurent Vision 2000. Même si la Fondation a considérablement diminué son intervention en ce domaine, elle met encore à contribution son savoir-faire en matière de protection des habitats fauniques en réalisant divers projets d'acquisition de milieux naturels à la demande de ministères à des fins de création ou de consolidation d'espaces protégés ou de gestion des ressources fauniques. En assumant cette responsabilité, la Fondation s'est engagée non seulement à détenir des titres de propriété, mais aussi à garantir la gestion et la surveillance à long terme de ces terrains. Pour ce faire, elle s'est dotée

d'un fonds des immobilisations. La Fondation maintient son parc immobilier au minimum. Lorsque la situation l'oblige, en l'absence d'un organisme privé ou public intéressé à en devenir propriétaire, elle procède aux acquisitions.

1.3.3 Collecte de fonds – diversification des sources de revenus

La contribution des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs lors de l'achat de leur permis de pêche, de chasse et de piégeage est la source de revenus qui compte pour la plus grande proportion parmi les diverses sources de revenus de la Fondation. C'est pour compléter ce financement, et pour que les utilisateurs de la faune soient solidement appuyés par d'autres donateurs dans leurs efforts pour maintenir et améliorer les habitats fauniques, que la Fondation a mis au point divers mécanismes de collecte de fonds et des partenariats d'affaires qui visent les individus, les PME et les grandes entreprises, les fondations privées, les ministères et les organismes publics.

1.3.4 Collecte de fonds – soutien des partenaires

La Fondation réalise ses propres activités de collecte de fonds et ses partenariats d'affaires; de plus, elle soutient ses partenaires dans leurs efforts de collecte de fonds. Ce soutien prend d'abord la forme d'un appui direct aux activités et aux événements de collecte de fonds – dons de biens ou d'objets, contribution financière, assistance technique, etc. À certaines conditions, la Fondation offre aux organismes fauniques qui le désirent ses services administratifs en créant pour leur bénéfice des « fonds dédiés » qui permettent de recevoir des contributions et de les réserver à des projets d'habitats choisis conjointement.

1.4 ENCADREMENT ADMINISTRATIF

La Fondation dispose d'une grande flexibilité dans l'organisation de ses activités. Trois règlements encadrent l'ensemble de ses interventions:

- un Règlement de régie interne, qui précise les pouvoirs respectifs du conseil d'administration et du président-directeur général, et les modalités d'exercice de ces pouvoirs, notamment en ce qui concerne l'octroi de contrats;
- un Règlement sur le plan d'effectifs des employés de la Fondation, qui établit l'ensemble des conditions de travail et les régimes d'avantages sociaux applicables;
- un Règlement concernant les demandes d'aide financière, qui fixe la forme et le contenu des demandes d'aide, les renseignements qu'elles doivent contenir, les modalités et les critères d'évaluation des demandes. Ce dernier est soumis à l'approbation du gouvernement.

1.4.1 Octroi d'aide financière

Deux éléments caractérisent le processus d'octroi d'aide financière de la Fondation: premièrement, l'existence de programmes d'aide qui facilitent la tâche aux promoteurs de projets – conditions d'admissibilité, barèmes de financement, etc. – et qui permettent à la Fondation de sélectionner les meilleurs projets et de traiter équitablement l'ensemble des demandes, notamment en les soumettant pour évaluation à des comités constitués de spécialistes extérieurs à la Fondation; deuxièmement, la réception et l'analyse de toute demande relative aux habitats fauniques, qu'il s'agisse de répondre à une situation d'urgence ou plus simplement de concrétiser une bonne idée qui concerne les habitats fauniques, mais qui ne s'inscrit dans aucun programme.

1.4.2 Effectifs

Au 31 mars 2011, la Fondation compte, outre la fonction de président-directeur général, 16 postes réguliers à temps complet et deux postes occasionnels.

1.4.3 Code d'éthique et de déontologie

La Fondation a adopté en 2001 un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs, lequel est conforme aux directives gouvernementales en cette matière. Le Code peut être consulté sur le site Internet de la Fondation de la faune. Aucune situation contraire à l'application du code d'éthique et de déontologie ne s'est présentée au cours de l'année.

1.4.4 Développement durable

La Fondation a adopté au cours de l'année 2008-2009 son Plan d'action de développement durable 2008-2013. C'est dans la continuité de celui-ci que plusieurs gestes ont été faits selon les objectifs gouvernementaux, en fonction des cibles et des indicateurs annuels de rendement.

1.4.5 Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

La Fondation de la faune du Québec diffuse sur son site Internet les documents visés par l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.

La Fondation a reçu deux demandes d'accès à l'information au cours de l'année 2010-2011. La première provenait du Service de recherche de l'opposition officielle et visait un document administratif. La demande a été acceptée et le délai pour traiter cette demande a été de dix jours. La seconde émanait du Deuxième groupe d'opposition et touchait des renseignements administratifs. La demande a été acceptée et traitée dans un délai de huit jours.

1.4.6 Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

La Fondation de la faune du Québec n'a reçu aucune plainte relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public. De plus, une assistance sera donnée à toute personne handicapée qui en fera la demande pour leur permettre l'accès aux documents et aux services de la Fondation.

2

Orientations stratégiques

La Fondation a réalisé, en avril 2007, une réflexion stratégique sans précédent qui a mené à l'adoption du plan stratégique 2008-2011. Celui-ci est accompagné d'un plan d'action couvrant cette période.

Les actions de la Fondation sont axées sur un énoncé de vision selon lequel elle se perçoit comme « une organisation vouée à l'initiative faunique, connue et reconnue pour son action rigoureuse et efficace sur le terrain, visant à faire des Québécois de véritables acteurs de conservation et de mise en valeur de la faune dans leur milieu ».

2.1 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques de la Fondation s'appuient sur des valeurs partagées par un grand nombre de partenaires privés et gouvernementaux, à savoir : la conservation de la biodiversité, le partenariat, le développement durable des communautés, la rigueur et l'équité.

Ces orientations stratégiques sont les suivantes :

- assurer la protection et l'aménagement des habitats fauniques par une action et un soutien financier direct aux initiatives ciblant les habitats ;
- soutenir le réseau de partenaires qui désirent promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat, et favoriser la réalisation d'initiatives ciblant la faune ;
- assurer la pérennité et le développement de l'organisation.

D'une part, ces orientations permettent à la Fondation de poursuivre ses efforts dans les champs d'activité où son soutien est apprécié et où elle répond adéquatement aux besoins de ses partenaires et de la faune. D'autre part, elles favorisent le développement d'initiatives et de programmes adaptés aux besoins du réseau faunique.

Les priorités de la Fondation pour 2010-2011 étaient essentiellement dictées par le plan d'action 2008-2011 en vue de mettre en œuvre le plan stratégique. Elles visaient à répondre à chacune des trois orientations qui précèdent.

CATHERINE LAMBERT, QUÉBEC COULEUR NATURE 2006

3

Faits saillants

2010-2011

En bref, l'exercice 2010-2011 a été caractérisé par les éléments suivants :

- **4,7 millions de dollars consacrés aux projets fauniques ;**
- **3,12 millions de dollars de revenus autres que les contributions des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs ;**
- **758,9 milliers de dollars en revenus de collecte de fonds.**

Répartition des revenus 2010-2011
6 911,5 milliers de dollars

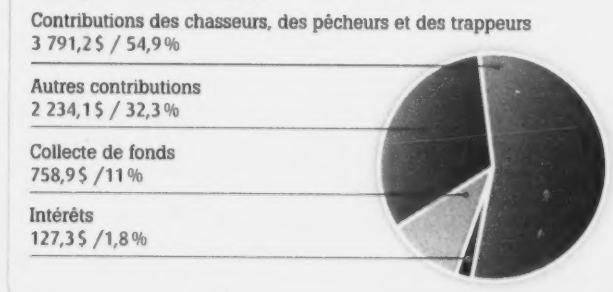

Répartition des dépenses 2010-2011
5 776,1 milliers de dollars

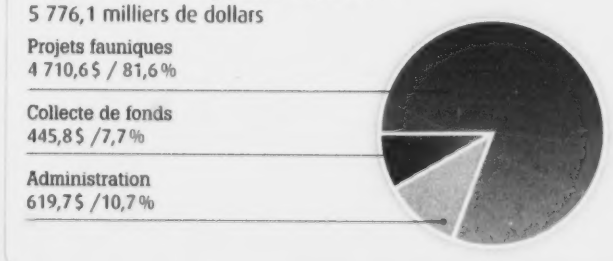

L'excédent observé des revenus sur les dépenses est occasionné, entre autres, par les contributions aux fonds dédiés, contributions qui seront investies dans des projets de protection des habitats fauniques au cours des prochaines années.

En plus des sommes versées pour soutenir la réalisation et l'encadrement de projets, les nouvelles demandes reçues, évaluées et acceptées annuellement constituent un indicateur important du niveau d'activité et de l'intérêt des partenaires de la Fondation pour ses programmes d'aide financière.

Ainsi, au cours de l'exercice 2010-2011, la Fondation a accepté 631 nouvelles demandes d'aide financière et 4,6 millions de dollars ont été réservés pour leur réalisation, qui s'étalera sur quatre années. Le coût total de réalisation de ces projets est estimé à environ 17,2 millions de dollars, soit des investissements totaux de 3,70 $ pour chaque dollar souscrit par la Fondation.

Répartition des demandes d'aide financière acceptées en 2010-2011 [1] - En milliers de dollars

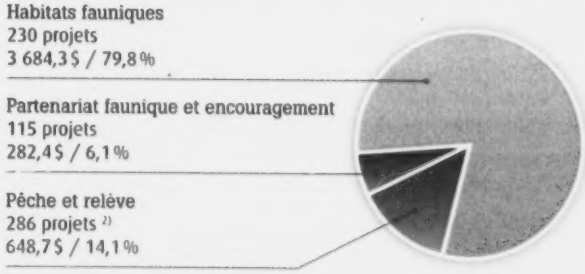

1) Types de projets soutenus :

- *Habitats fauniques* : protéger, améliorer ou restaurer des habitats essentiels à l'alimentation, à la reproduction ou au repos des espèces fauniques, acquérir les connaissances nécessaires, former les intervenants et sensibiliser le public.
- *Partenariat faunique* : offrir différentes formes de soutien aux organismes fauniques afin d'accroître leur capacité d'intervention et leur force de sollicitation dans le domaine de la faune. Ce volet inclut une entente de partenariat avec le MRNF.
- *Pêche et relève* : former une relève d'adeptes des activités de prélèvement de la faune dans le respect des valeurs écologiques et de la sécurité.

2) Incluant 107 projets d'ensemencement de poissons sélectionnés par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre du programme *Festival de pêche*.

Les demandes acceptées au cours de l'exercice contribuent à l'atteinte des objectifs de la Fondation afin de répondre aux besoins en matière d'habitats fauniques, à l'intérêt des acteurs du domaine, à l'apparition de nouveaux partenaires ou de nouveaux concepts de gestion et au recrutement de nouveaux adeptes aux activités de pêche, de chasse et de piégeage.

4

Résultats de l'exercice

2010-2011

La Fondation a adopté, en accord avec les orientations gouvernementales, une gestion axée sur les résultats. Les objectifs ont été établis selon des échéances diverses pour tenir compte du rythme variable de réalisation des actions nécessaires à leur atteinte. Ces objectifs découlent de trois grandes orientations.

4.1 Orientation 1 – La protection et l'aménagement des habitats fauniques

La Fondation entend maintenir une attention particulière envers les espèces prélevées (chasse, pêche et piégeage) et les espèces menacées tout en s'ouvrant à la protection des autres espèces fauniques. Elle entend également accroître les retombées de ses investissements pour la faune en favorisant des interventions qui profiteront à plusieurs espèces fauniques à la fois.

Les priorités qui ont orienté les activités de la Fondation pour l'exercice 2010-2011 en matière de protection et d'aménagement étaient les suivantes :

- **accentuer l'effort pour la préservation de la biodiversité faunique** en révisant, entre autres, les différents programmes concernés de la Fondation ;
- **favoriser une meilleure intégration de la faune dans toutes les interventions en milieu forestier**, notamment par l'élaboration d'un nouveau programme de gestion intégrée des forêts par bassin versant ;
- **mieux connaître et accroître l'efficacité des interventions fauniques** en jetant les bases d'un système d'évaluation des résultats des interventions de la Fondation sur la faune.

Pour la période triennale 2008-2011, cinq objectifs traduisent ces priorités.

OBJECTIF 1

Accroître les sommes allouées aux projets qui profiteront à plusieurs espèces fauniques à la fois, notamment celles qui soutiennent des activités de prélèvement ou d'observation, pour qu'elles représentent 65 % du total des sommes allouées à des projets d'habitats pour l'année 2010-2011.

RÉSULTAT - Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, les démarches afin de mettre en valeur les 150 sites prioritaires à protéger pour la faune ont été amorcées. Par ailleurs, les sommes allouées à des projets qui touchent plusieurs espèces à la fois ont été de 2,77 millions de dollars, soit 68,2 % de la totalité des sommes allouées à des projets d'habitats.

>>> OBJECTIF ATTEINT

OBJECTIF 2

S'assurer que les investissements consentis spécifiquement pour des espèces menacées et leurs habitats soient maintenus, voire augmentés.

RÉSULTAT - Le programme Faune en danger a été recentré sur les espèces légalement désignées menacées ou vulnérables (38). La Fondation a accepté, pour un montant de 422 700 $, 29 nouveaux projets qui profitent à des espèces menacées, soit près du double des investissements consentis en 2007-2008.

>>> OBJECTIF ATTEINT

À titre d'exemple, la Fondation de la faune du Québec a appuyé financièrement Nature Québec dans un projet de sensibilisation des utilisateurs du territoire fréquenté par le caribou forestier sur la situation de cette espèce et sur les différentes initiatives mises en œuvre pour assurer sa protection. Neuf brochures et une affiche ont été produites sous le thème « Soyons de bons voisins ! Ensemble protégeons le caribou forestier ». Les fiches présentent la biologie de l'espèce, les causes de son déclin, le plan de rétablissement, l'aménagement de son habitat forestier et les mesures de conservation. Tous les documents ont reçu l'approbation de l'équipe de rétablissement de l'espèce.

OBJECTIF 3

Doter les gestionnaires fauniques en forêt publique de ressources spécialisées en gestion forêt-faune dans au moins cinq régions administratives avant le 31 mars 2011.

RÉSULTAT - La Fondation de la faune a lancé, à la suite du plan d'affaires du MRNF et de la majoration des coûts de permis, le programme de Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier (GIR). En 2010-2011, 21 projets ont été sélectionnés pour un investissement total de 732 500 $. Les projets acceptés touchent dix régions administratives.

COMMENTAIRES - La réalisation des projets se poursuivra en 2011-2012 de concert avec les partenaires provinciaux et régionaux. Les premiers résultats sont intéressants; plusieurs outils pour intégrer les besoins fauniques en gestion intégrée des forêts sont en développement.

>>> OBJECTIF ATTEINT

À l'intérieur du programme GIR, la Fondation a financé Zecs Québec pour le développement et l'expérimentation d'une méthode uniforme d'inventaire des sites d'intérêt faunique dans les zecs. Ces connaissances faciliteront l'intégration des données fauniques dans le processus de planification forestière. Cet outil permettra d'incorporer des données existantes et à venir dans une base de données nationale afin d'alimenter les projets locaux et régionaux de GIR. Un cahier méthodologique et un modèle de sondage ont été élaborés pour aider les gestionnaires de zecs qui désirent inventorier les sites d'intérêt faunique sur leur territoire.

OBJECTIF 4

Soutenir en 2010-2011 dix projets qui appliquent une gestion forêt-faune par bassin versant en forêt privée.

RÉSULTAT - Les objectifs ont été révisés en fonction des ressources financières disponibles. Les sept projets acceptés en 2009-2010 se sont poursuivis en 2010-2011. Chaque promoteur a déposé son cahier de planification intégrée qui présente les principales caractéristiques du bassin et les recommandations d'interventions pour les prochaines années. Une formation portant sur les problématiques des habitats aquatiques a été offerte aux promoteurs. Un accompagnement des promoteurs par un expert de l'approche par sous-bassin versant a été offert.

>>> OBJECTIF ATTEINT PARTIELLEMENT

Les projets retenus dans le cadre du Programme d'aménagement intégré par sous-bassin versant favorisent l'implantation, à l'échelle du sous-bassin versant, d'une approche globale d'aménagement intégré des ressources (forêt, faune, etc.) qui facilitera le développement durable de la forêt privée. La Fondation considère que cette nouvelle approche contribuera à la mise en valeur de la faune et de ses habitats.

Les projets sélectionnés seront financés sur une période de cinq ans et comporteront chacun trois volets. Le premier permettra d'appuyer la coordination du projet et de développer la connaissance des ressources du sous-bassin. Dans un deuxième volet, la réalisation de travaux d'aménagement intégré sera financée. Le dernier volet permettra le suivi et l'évaluation des résultats. Pour 2010-2011, un financement de 287 600 $ a été alloué à la réalisation de ces projets. Au total, la Fondation y investira un million de dollars au cours des cinq prochaines années.

Le programme se réalisera grâce à la participation financière du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et d'une grande diversité de partenaires régionaux qui apporteront leur participation à la concrétisation des projets.

Les habitats des espèces fauniques des milieux terrestres, humides ou aquatiques pourront ainsi être protégés ou mis en valeur lors d'interventions en forêt privée.

OBJECTIF 5

Évaluer annuellement l'efficacité faunique d'interventions qui représentent au moins 30 % des investissements effectués pour les habitats fauniques en se préoccupant d'évaluer l'ensemble des interventions à long terme.

RÉSULTAT - À partir du cadre spécifique d'évaluation des projets de protection développé par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), une étude évaluative des retombées fauniques et sociales du programme d'aide financière Protéger les habitats a été entreprise.

COMMENTAIRES - Un mandat a été octroyé à la firme Sogémap en janvier 2011. Plus de 130 projets seront analysés et, de ce nombre, 15 feront l'objet d'une étude approfondie. Les travaux se termineront à l'automne 2011.

>>> OBJECTIF EN VOIE DE RÉALISATION

4.1.1 Autres activités fauniques liées à des occasions non prévues dans la planification stratégique 2008-2011

PÊCHE EN HERBE, UN SUCCÈS DE FOULE

Plus de 18 700 jeunes ont été initiés à la pêche par l'intermédiaire du programme Pêche en herbe en 2010. De ce nombre, plus de 2 200 étaient de la région de Montréal et 4 500 de la région de Québec.

BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE

Le Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole a pris fin en mars 2010. Toutefois, les activités de six des dix projets du programme se sont poursuivies en 2010-2011. Parmi les travaux réalisés, mentionnons la conservation volontaire d'habitats en plaine inondable, la valorisation de friches, le suivi d'indicateurs biologiques et la production d'un outil de gestion du rat musqué. De plus, les partenaires du programme ont lancé, en mars 2011, un manuel d'accompagnement pour la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole. Ce manuel rend accessible le savoir-faire développé depuis cinq ans dans le cadre du programme et présente les meilleures méthodes d'aménagement favorisant la cohabitation de la faune et des activités agricoles. Par ailleurs, la Fondation a lancé, en décembre 2010, un nouveau programme d'aide financière destiné à mettre en valeur la biodiversité en territoire agricole.

GUIDE D'AMÉNAGEMENT POUR LA GÉLINOTTE HUPPÉE

Un *Guide d'aménagement de l'habitat de la gélinotte huppée pour les forêts mixtes du Québec* a été lancé en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la Société de la gélinotte huppée. Ce document pédagogique explique les besoins de la gélinotte en matière d'habitat et propose des outils pour l'aménagement des milieux forestiers afin de répondre aux besoins de cet oiseau.

4.2 ORIENTATION 2 – SOUTIEN DU RÉSEAU DE PARTENAIRES

La Fondation a contribué au développement d'un vaste réseau d'organismes fauniques et de groupes de toute nature qui travaillent pour la faune. Ce réseau, à la base du mouvement faunique, ne cesse de s'élargir, mais il demeure fragile du fait qu'une partie importante des organisations qui le composent sont encore jeunes, confinées au bénévolat et manquent de ressources financières.

Comme il s'agit d'un exercice de longue haleine qui implique une vaste gamme d'acteurs, la Fondation s'est consacrée, en 2010-2011, à poursuivre la réflexion qui mènera à la mise en place d'initiatives de renforcement du réseau des partenaires.

OBJECTIF 6

Se doter, d'ici le 31 mars 2009, d'une stratégie d'intervention pour renforcer le réseau faunique et d'un système d'évaluation de la santé financière et de l'autonomie du réseau faunique.

RÉSULTAT - Les moyens ciblés initialement dans le plan d'action ont été revus afin de mieux correspondre aux besoins du milieu.

Le programme Encouragement aux activités de collecte de fonds a été mis en place en octobre 2010. Il vise à épauler l'organisation d'activités de collecte de fonds par les organismes œuvrant à la conservation de la faune et de la nature. Une trentaine d'activités ont été appuyées depuis son lancement.

Le Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier permet de renforcer le réseau des intervenants fauniques (pourvoiries, zecs, réserves fauniques, trappeurs, acteurs locaux), en appuyant le développement d'outils qui leur permettent une participation crédible et documentée à la gestion intégrée des ressources forestières. Quarante-trois projets ont été approuvés en deux ans, pour un montant de 1,65 million de dollars.

>>> OBJECTIF MODIFIÉ

4.3 ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

La conservation de la faune et la protection de l'environnement jouissent actuellement d'une faveur populaire croissante. Par ailleurs, depuis quelques années, la Fondation ne dispose plus de ressources financières suffisantes pour répondre à l'ensemble des demandes qui lui sont soumises. La crédibilité de la Fondation, son financement de base provenant des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs ainsi que sa connaissance du réseau gouvernemental constituent des forces à exploiter pour augmenter ses revenus, diversifier ses sources de fonds et répondre aux besoins croissants.

Les priorités en matière de développement et de pérennité de l'organisation pour 2010-2011 ont touché plus particulièrement :

- **l'accroissement des revenus de la Fondation**, notamment par la révision de la contribution versée à la Fondation lors de l'achat des permis de chasse, de pêche et de piégeage ;
- **l'amélioration de la notoriété publique de la Fondation**, par la mise en œuvre de multiples actions visant à faire connaître la Fondation au grand public.

OBJECTIF 7

Accroître les revenus annuels totaux de 40 % au cours de la période triennale.

RÉSULTAT - Depuis 2007-2008, les revenus annuels totaux sont passés de 5 842,8 à 6 911,5 milliers de dollars, soit une augmentation de 18 %. Pendant cette période, les revenus du fonds général sont passés de 4 676,2 à 5 615,4 milliers de dollars, soit une augmentation de 20 %.

COMMENTAIRES - La hausse des revenus du fonds général est essentiellement attribuable à la révision, depuis 2009, de la contribution versée à la Fondation par les chasseurs, les pêcheurs et les trappeurs lors de l'achat de leur permis.

La situation économique difficile ainsi que le retard sur l'échéancier de certains dossiers majeurs de développement ont toutefois fait en sorte qu'il n'a pas été possible d'atteindre la totalité de l'objectif d'accroissement des revenus.

>>> OBJECTIF ATTEINT PARTIELLEMENT

CROISSANCE DES REVENUS DE 13 % EN DÉPIT D'UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

De 2009-2010 à 2010-2011, les revenus totaux de la Fondation ont crû de 13 %, passant de 6,08 millions de dollars à 6,9 millions de dollars. Cette hausse est attribuable, entre autres, à diverses contributions versées dans les fonds dédiés de la Fondation. Ces contributions sont ensuite réservées pour la réalisation de projets d'amélioration ou de restauration d'habitats fauniques.

Les revenus de collecte de fonds ont quant à eux connu une baisse de 27 %, passant de 1,04 million de dollars à 0,76 million de dollars. Cette situation s'explique principalement par le contexte économique difficile des dernières années qui a eu un impact sur le nombre de nouveaux partenariats que nous avons pu développer avec la grande entreprise.

Par contre, nos activités de participation populaire n'ont pas été affectées par cette situation. L'activité-bénéfice tenue au Restaurant-Taverne Magnan de Montréal a connu un grand succès. Sous la présidence d'honneur de M. Daniel Cotte, président de Les Eaux Naya inc., cette activité a fait salle comble et a permis de récolter une somme de plus de 110 000 $. L'Encan faune et nature, tenu sur Internet du 16 février au 16 mars 2011 a bénéficié de la participation de deux partenaires majeurs : Chevrolet, dont le camion Silverado constituait le lot vedette de l'encan, et le Réseau des sports, qui a offert une visibilité très importante sur son site RDS.CA. La Fondation a récolté 106 000 $ grâce à cet encan. La campagne annuelle de sollicitation du grand public a battu tous nos records. Soulignant 2010 comme Année internationale de la biodiversité, cette campagne, associée à la distribution de notre calendrier annuel, a touché le cœur de nos sympathisants, qui furent nombreux à répondre à notre invitation. Plus de 63 000 $ ont été recueillis auprès de 1 332 personnes.

Quelques entreprises ont renouvelé leur partenariat, démontrant ainsi leur attachement à la cause défendue par la Fondation. C'est le cas des Services de cartes Desjardins, avec qui nous sommes associés dans la promotion de la carte de crédit Nature VISA Desjardins. Détenue par quelques milliers de personnes et d'entreprises, cette carte engendre des revenus de près de 130 000 $ par année. Syngenta Protection des cultures Canada a officialisé le renouvellement de sa collaboration avec la Fondation, qu'elle accompagnera dans le cadre de son programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole. Boralex, société productrice d'électricité, s'est également engagée à appuyer le fonds Adoptez un habitat, qui sera lancé en 2011. Dieu du Ciel!, microbrasserie de Montréal reconnue pour la qualité de ses produits, brassera dorénavant la bière Rescousse au profit des espèces menacées. L'immense engagement de l'organisme Projet Rescousse doit être souligné dans le développement de ce dossier.

OBJECTIF 8

Augmenter substantiellement, au cours de la période triennale, le taux de notoriété de la Fondation auprès du grand public et des utilisateurs de la faune ainsi que le pourcentage des décideurs qui la reconnaissent comme un organisme de référence en matière de financement d'initiatives fauniques.

RÉSULTAT - Un sondage portant sur la notoriété de la Fondation auprès du grand public a été réalisé en 2009. Une série d'initiatives ont été mises en place en cours d'année afin de mieux faire connaître la Fondation et les activités des promoteurs de projets. Il est prévu que ce sondage soit repris en 2012 afin de connaître l'évolution de notre taux de notoriété.

>>> OBJECTIF EN CONTINU

Pour remplir adéquatement sa mission, la Fondation doit communiquer ses résultats et faire connaître son action et celle de ses partenaires. Ces activités de communication permettent de :

- faire connaître ses programmes d'aide, rejoindre les promoteurs de projets et appuyer des projets fauniques de grande qualité ;
- promouvoir la Fondation auprès des entreprises et des personnes susceptibles de contribuer financièrement à cette mission et appuyer les sources traditionnelles de financement de la Fondation ;
- diffuser le travail de conservation et de gestion des ressources et des territoires fauniques accompli par le vaste réseau faunique du Québec.

La Fondation a participé aux émissions de télévision suivantes: *Loisirs, chasse et pêche*, sur Télé Mag, *Le Camp* sur RDS, *Rendez-vous chasse et pêche* sur TV-COGECO et le canal Vox, et *Techni-faune* sur TV-COGECO Rimouski. Une capsule promotionnelle de la Fondation a été gracieusement diffusée sur les chaînes Météomédia, Évasion, Vox et Télémag.

Deux campagnes d'affichage ont été réalisées en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les grandes organisations fauniques du Québec, et grâce au soutien des réseaux Zoom Média et CBS Affichage:

- *Protégeons la biodiversité*, pour souligner *2010*, Année internationale de la biodiversité;
- *La forêt, source de vie*, qui rappelle l'ensemble des utilisations et des richesses liées à la forêt à l'occasion de l'Année internationale des forêts 2011.

Une publicité rappelant le lien étroit qui unit la Fondation aux chasseurs, aux pêcheurs et aux trappeurs a été diffusée à de nombreuses occasions, principalement dans des revues spécialisées dans le domaine.

La Fondation a émis, en 2010-2011, 57 communiqués de presse, également distribués à notre réseau de partenaires. En illustrant des projets concrets réalisés sur le terrain par les promoteurs de projets ou en décrivant ses principales activités, ces communiqués aident à faire reconnaître et comprendre la mission de la Fondation.

L'utilisation des nouveaux médias s'est poursuivie et rejoint de plus en plus de personnes et d'organismes. La Fondation a ainsi diffusé quatre éditions de son bulletin électronique *Entre les branches* auprès de plus de 7 000 personnes. La page Facebook de la Fondation est quant à elle appréciée par plus de 2 300 adeptes.

Dans le but d'offrir une tribune de discussion informelle aux membres de son vaste réseau, la Fondation a tenu, pour la deuxième année, un déjeuner juste avant la période des Fêtes. Encore une fois, l'activité a été fortement appréciée de la centaine de participants.

JACQUES BOULIANNE, QUÉBEC COULEUR NATURE 2006

4.4 SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2013

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL - Favoriser l'engagement du personnel et des clientèles de la Fondation dans la mise en œuvre et la promotion du développement durable.

ACTION 1	GESTES	SUIVI
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation au développement durable auprès des employés de la Fondation de la faune du Québec.	Distribuer au personnel de l'information sur la démarche gouvernementale concernant le développement durable.	En continu
	Assister à des séances de formation sur le concept de développement durable.	En continu

CIBLE ET INDICATEUR - Sensibilisation de 80 % des employés aux principes de développement durable d'ici 2011 et connaissance suffisante pour prendre en compte ces principes dans leurs activités quotidiennes.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE - Les employés de la Fondation (80 %) ont été sensibilisés lors d'une séance d'information portant sur les nouvelles politiques et lignes directrices en matière de développement durable et sur la manière de les intégrer dans les activités de la Fondation.

ACTION 2	GESTES	SUIVI
Promouvoir la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 auprès des clientèles de la Fondation de la faune du Québec.	Créer une section « développement durable » sur le site Internet de la Fondation.	Réalisé
	Créer une rubrique « développement durable » dans le bulletin électronique de la Fondation deux fois par année.	Réalisé

CIBLE ET INDICATEUR - Conception et diffusion d'un outil qui permet de promouvoir la Stratégie gouvernementale auprès des clientèles de la Fondation de la faune du Québec.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE - Le Plan d'action de développement durable 2008-2013 de la Fondation est en ligne sur son site Internet depuis mars 2009. La section a été l'objet de 1 020 clics en 2010-2011. Trois capsules sont parues dans la publication électronique *Entre les branches* et des points d'information ont été diffusés sur la page Facebook de la Fondation au cours de l'année.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL - Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités de gestion de la Fondation.

ACTION 3	GESTES	SUIVI
Mettre en œuvre des pratiques et des activités qui contribuent à l'application des dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	Aménager un écocentre.	Réalisé
	Éliminer tout contenant en styromousse au profit de la vaisselle durable.	En continu
	Éviter tout surclassement lors de la location de véhicules automobiles afin de favoriser la consommation réduite de carburant.	En continu
	Réduire l'impression de documents et installer par défaut des fonctions d'imprimante qui contribuent à l'économie d'encre et de papier.	En continu
	Élaborer une politique de gestion environnementale et d'acquisition écoresponsable.	Action commencée

CIBLE ET INDICATEUR - Mise en œuvre de la Politique de gestion environnementale et d'acquisition écoresponsable d'ici 2011.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE - Des lignes directrices concernant la gestion environnementale, une politique d'acquisition responsable et une politique concernant l'organisation d'événements écoresponsables ont été adoptées au mois d'octobre 2010 et mises en ligne sur le site Web de la Fondation.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 22

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL - Favoriser la mise en œuvre de projets qui visent la protection et la mise en valeur du patrimoine faunique tout en respectant la capacité de support des écosystèmes.

ACTION 4	GESTES	SUIVI
Assurer la prise en compte des principes de développement durable dans les programmes d'aide financière de la Fondation de la faune afin de mieux répondre à l'objectif de sauvegarde du patrimoine dans le respect des écosystèmes.	Faire la révision des programmes d'aide financière de la Fondation en intégrant les principes de développement durable.	En cours
	Faire connaître les modifications apportées aux programmes d'aide aux organismes du milieu par l'entremise du site Internet de la Fondation.	En cours

CIBLE ET INDICATEUR - Mise à jour des programmes d'aide financière de la Fondation terminée d'ici 2013.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE - Trois étudiantes de l'Université de Sherbrooke contribuent à l'élaboration d'une politique portant sur le financement responsable. L'analyse d'un premier programme d'aide est en cours afin d'y intégrer les principes établis dans la politique.

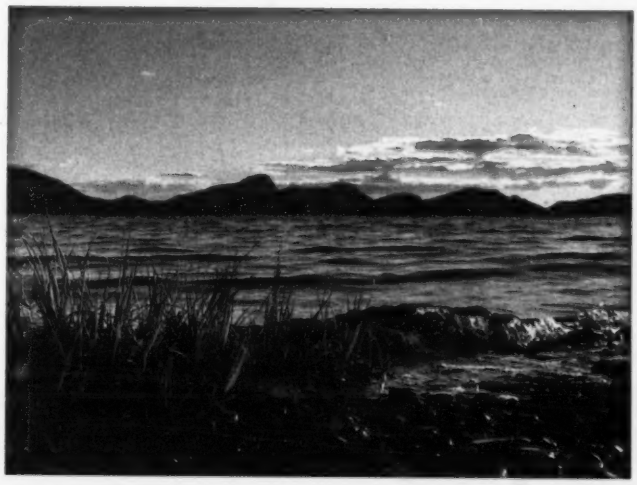

CATHERINE BOUCHARD, QUÉBEC COULEUR NATURE 2006

5

Perspectives

2011-2012

Le plan d'action 2011-2012 est issu d'un exercice de planification stratégique portant sur la période triennale 2011-2014.

Pour le prochain exercice, la Fondation mettra en œuvre ses orientations stratégiques et ses priorités d'intervention en matière d'initiatives et d'habitats fauniques. Les principales activités retenues visent à :

- accentuer l'effort de préservation de la biodiversité faunique en s'assurant de maintenir, voire d'augmenter les investissements consentis pour des espèces menacées et vulnérables ;
- favoriser une meilleure intégration de la faune dans toutes les interventions en milieu naturel, particulièrement en milieu forestier, en contribuant à l'implantation d'un modèle de gestion forêt-faune appliquant un aménagement de gestion intégrée ;
- améliorer et accroître l'efficacité des initiatives soutenues dans le cadre des programmes d'aide financière en procédant à leur évaluation systématique.

La Fondation souhaite agir comme catalyseur afin de favoriser et de stimuler le développement d'initiatives fauniques. À cette fin, elle :

- favorisera la synergie entre les organismes qui réalisent des projets de conservation et de mise en valeur des habitats par le soutien d'activités de réseautage et de partage de connaissances et d'informations ;
- contribuera aux activités de relève destinées à la chasse, à la pêche et au piégeage, en poursuivant son engagement dans le programme Pêche en herbe et en maintenant ses investissements dans le programme destiné à la relève Encan-Faune.

Afin d'assurer la pérennité et le développement de la Fondation, les principaux axes de travail seront les suivants :

- accroître les revenus par le développement de nouvelles sources de financement ; le dossier majeur 2011-2012 sera la conclusion d'une entente entre la Fondation et le ministère des Transports relativement à l'utilisation, pour la conservation des habitats, d'une contribution d'un dollar par immatriculation de véhicules hors route, pour un total d'environ 500 000 $;
- améliorer la notoriété publique et mettre en valeur les actions de la Fondation envers la faune prélevée ; différentes actions seront également mises en place pour souligner le vingt-cinquième anniversaire de la Fondation ;
- intégrer la notion de développement durable dans toutes les sphères d'activité de la Fondation en favorisant l'adoption de pratiques écoresponsables et par la prise en compte des principes de développement durable dans les programmes d'aide financière de la Fondation.

ANDRÉ MAILLY, QUÉBEC COULEUR NATURE 2006

Le personnel

au 31 mars 2011

ANDRÉ MARTIN
Président-directeur général

ANNABELLE AVERY
Coordonnatrice de projets

CHRISTINE BÉLANGER
Coordonnatrice de projets

LYNE BOULANGER *
Affaires juridiques

BRIGITTE BOULIANNE
Directrice des affaires administratives et secrétaire générale

PIERRE BRETON
Coordonnateur de projets

NANCY CLOUTIER
Technicienne en administration

MURIELLE DOS SANTOS
Secrétaire

ANNIE FOREST
Secrétaire

CLAUDE GRONDIN
Directeur des initiatives fauniques

GENEVIÈVE LACROIX
Assistante, Pêche en herbe, événements et communications

ANDRÉ LETELLIER
Assistant technique

BENOÎT MERCILLE
Directeur des communications et des partenariats financiers

MARTINE PARISIEN
Secrétaire

MARCEL QUIRION
Coordonnateur de projets

SÉBASTIEN RIOUX *
Coordonnateur de projets

GENEVIÈVE ROY
Coordonnatrice aux communications et aux partenariats financiers

CÉLINE VAILLANCOURT
Secrétaire de direction

* Postes occasionnels

Donateurs et partenaires de la Fondation

LES PARRAINS FONDATEURS

RIO TINTO ALCAN

MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

HYDRO-QUÉBEC

LES PARRAINS

100 000 $ et plus cumulativement

ABITIBIBOWATER

ANONYME

ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC

ASTRAL MEDIA

BONDUELLE

BORALEX

CANADIAN TIRE

CBS AFFICHAGE

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

EAUX NAYA INC. (LES)

ENVIRONNEMENT CANADA – SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC
(SERVICES DE CARTES DESJARDINS)

HABITAT FAUNIQUE CANADA

KRUGER INC.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

POULIOT, CLOTILDE, MARIE-SOLEIL, JEAN ET ANTOINE (TERRAIN)

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

SYNGENTA

TEMBEC

VILLE DE QUÉBEC

ZOOM MEDIA

LES DONATEURS ET LES COMMANDITAIRES

De 25 000 $ à 99 999 $

BEAUDOIN, CLAUDE

BECHTEL

BRASSEURS DU NORD (LES)

BRASSEURS R.J. ET LE PROJET RESCOUSSE

CORPORATION PROMENT
ET LE GROUPE DES INVESTISSEMENTS ÎLES DES SŒURS INC.

CROISIÈRES AML

DUMAS, RÉJEAN

FERTICHEM

FINANCIÈRE AGRICOLE (LA)

FONDATION EJLB

JOURDAIN, MADELEINE B. (TERRAIN)

MAISON SIMONS (LA)

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION

De 10 000 $ à 24 999 $

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DU LAC MASKINONGÉ

BANQUE DE MONTRÉAL

BELL CANADA

CAISSE DESJARDINS DU PERSONNEL
DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES PUBLICS

CITÉ DE L'ÎLE DÉVELOPPEMENT INC.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE

DOMTAR

FALCONBRIDGE LTÉE

FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE (FD)

JONES, RICHARD ALLAN

LE SOLEIL

MINES AGNICO-EAGLE LTÉE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

SOCIÉTÉ DE L'ARBRE DU QUÉBEC

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DUPONT

TRANSCONTINENTAL INC.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

De 1 000 $ à 9 999 $

3CI, ÉNERGIE ÉOLIENNE
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
AHR, MARC
ARCELORMITTAL MONTRÉAL INC.
ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE SAINTE-MARGUERITE
AUBUT, MARCEL
BARAONA, ARIEL
BATHALON, RICHARD
BEAUMONT, MONIQUE
BESNER, ÉRIC
BIOVET INC.
BLAIS INDUSTRIES
BOLDUC, PAULETTE
BOS
BOUCHARD, SERGE
BOUCHER, ANDRÉ
BRASSERIE LABATT
BUISSON, LUC
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CHUTES MONTMORENCY
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE QUÉBEC
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS LA CHEVROTIÈRE (FD)
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SEIGNEURIE DES GRONDINES (FD)
CANYON SAINTE-ANNE
CAPITAL BENOÎT INC.
CARRÉAU, ISABELLE
CASCADES GCP JONQUIÈRE
CAWTHORN, MYLÈNE
CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC
CHAGNON, ANDRÉ
CHAREST, PIERRE (FD)
CHOUINARD, MANON
CLOUTIER, FRANÇOIS
COLABER
COMMUNICATIONS FINANCIÈRES RENMARK
CONSTRUCTION PROMEC INC.
CONSTRUCTION TALBON
COOP SAINT-CASIMIR (FD)
CÔTÉ, RICHARD
CÔTÉ, YVON
COUTURE, RICHARD
DEMERS, MARTIN
DÉPUTÉ DE VERDUN, HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN
DESSAU INC.
DUCHESNE, ANDRÉ
DUCHESNE, RAYMOND
DUMAS CONTRACTING LTD
DUPUIS, PIERRE
ÉLECTROPAGE S.C.C.
EXCAVATION SAINT-CASIMIR (FD)
FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE
FÉDÉRATION DES GESTIONNAIRES DE RIVIÈRES À SAUMON DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'ŒUFS DE CONSOMMATION DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES TRAPPEURS GESTIONNAIRES DU QUÉBEC (FD)
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
FITZBACK, LUC
FONDATION MCCARTHY TÉTRAULT
FORAMEC SNC-LAVALIN
FOREST, SYLVAIN
FORTIN, RÉJEAN (DONS EN MÉMOIRE DE) †
FOURNIER, JUDITH
FRASER MILNER CASGRAIN
FUMOIR GRIZZLY
GAGNÉ LETARTE S.E.N.C.R.L.
GAGNON, LYNDA
GAUTHIER, DANIEL
GAUTHIER, JACQUES
GAUVREAU, FRANÇOIS
GEILECTRIC
GÉNIVAR
GÉRARD, ROBERT
GILBERT, RENAUD D.
GILLESPIE, CHRIS
GLOBAL TOURISME INTERNATIONAL
GOLDCORP INC.
GOURDEAU, JEAN
GRENIER, BERNARD
GROUPE LAPERRIÈRE ET VERREAULT INC.
GROUPE MINIER CMAC-THYSSEN INC.
GROUPE REMABEC
GROUPE SAVOIE
GRUSLIN, MARIE-ANGE
HARDY RINGUETTE
HÉBERT, DANIEL
HEENAN, BLAIKIE, AUBUT
HÉLICOPTÈRES CANADIENS
HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE
HILL, PETER
HOME DEPOT CANADA
HÔTEL CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC
HOUGHTON, JOHN E.
IAMGOLD
JACK HUME ADVENTURES INC. (FD)
JEAN-LUC CORRIVEAU, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
LABERGE, MARLÈNE
LACROIX, YVON
LAGANIÈRE, JOSÉE
LAMARRE, BERNARD
LARENTE, CHARLES
LEPAGE, JEAN-CLAUDE
LES AFFAIRES
LÉVESQUE, JEANNE T.
LOCATION BLAIS
LORAN, RENÉ
MAGASIN LATULIPPE
MAGNAN, LILIANNE
MARCHÉ LOUISE MÉNARD
MERCILLE, BENOÎT
MILLER THOMSON POULIOT
MINES AURIZON
MINES VIRGINIA
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES
MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
MONAHAN, PIERRE
MONBOURQUETTE, HÉLÈNE
MONETTE, ESTELLE
MORIN, GEORGES
MORIN, RÉJEAN
MOSCATELLI, ENRICO
MUSÉE DE LA CIVILISATION
NANTAIS, PIERRE
OMR ALLIAGES INC.
OXYGÈNE COMMUNICATION ET MARKETING
PAPIERS STADACONA
PARCS CANADA
PARENT, ALAIN
PÊCHES ET OCÉANS CANADA
PIETRANGELO, ANTONIO
PLANAS, DOLORÈS
PLASTREC
POURVOIRIE CARGAIR LTÉE (FD)
POURVOIRIE ROGER GLADU (FD)
POURVOIRIE STÉPHANE MARIN
PRAT, ANNICK
RAYMOND, DOMINIQUE
RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.
RE-MAT INC. (FD)
REGIONAL POWER INC.
RESSOURCES NATURELLES CANADA
RICARD, PAULINE
SAINT-AUBIN, ROGER
SAINT-JACQUES, MARIE
SCHERING-PLOUGH CANADA INC.
SCHERKUS, EBERHARD
SCOTIA MCLŒD
SERVICES DE GESTION QUANTUM (LES)
SERVISYS INC.
SHEIKH, AAMIR
SIAMOIS GRAPHISME
SIMARD, PASCAL
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ)
SOCIÉTÉ MINIÈRE RAGLAN DU QUÉBEC LTÉE
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PROTECTION DES OISEAUX
SSQ GROUPE FINANCIER
STRUCTURES FORTAU
STRUCTURES MÉTROPOLITAINES
SYNAGRI
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE
TREMBLAY, ANDRÉ
TREMBLAY, STEEVE
ULTRAMAR
VERSTER, GUY
VÉZINA DUFAULT
VIBRANT IDÉATION ET MARKETING
VIGER, PIERRE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY
VILLE DE RIMOUSKI (FD)

De 500 $ à 999 $

ALLARD, SUZETTE
ARCHAMBAULT, SERGE
ARMSTRONG, MARTIAL
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE BOULLÉ
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE PLESSISVILLE
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE
ASSOCIATION DE CHASSEURS ET DE PÊCHEURS DE LA RIVIÈRE DUMOINE
AUBERGE SAINT-ANTOINE
AUBERGE WEDGE HILLS
AVENTURES NORPAQ INC.
ATRIUM INNOVATIONS
AXA ASSURANCES INC.
BANQUE NATIONALE DU CANADA
BANQUE ROYALE
BARRAS, GILLES
BEAUDET, YVON
BEAUDIN, BERNARD
BELLEMARE, JACQUES
BIALKOWSKI, ANDREW
BILLETTE, RENÉ
BIRON, BASTIEN
BONTEMS, LIDIA
BOUCHARD, MANON
BOURGAULT, LINDA
BOUTHILLIER, NATHALIE
BOYER, RÉJEAN
BRASSARD, JOSÉE
BRIÈRE, PIERRETTE
BRISSETTE, GUY
BRUNELLE, MARIE
BRUUN, HILARY
BUJOLD, MANON
CADEAU, MIREILLE
CAISSE CENTRALE DESJARDINS
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE DE LA NOUVELLE-BEAUCE (FD)
CAMP PUUNIK LTÉE « SAFARI NORDIK »
CARON, MICHEL
CAYOUETTE, JACQUES
CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE DU LAC BOIVIN
CHAUVIN,CATHERINE
CHEVALIER, HANNELORE
CLERMONT, PIERRE
CLUB CHASSE PÊCHE POLICIER DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
CLUB OSWEGO
COMITÉ D'EMBELLISSEMENT ET D'ÉCOLOGIE DE SAINT-ISIDORE
COMMUNICATIONS SCIENCE-IMPACT
COMPAGNIE DE GESTION HEUD LTÉE
CONSTRUCTION KIEWIT CIE
CORPORATION DE GESTION DES RIVIÈRES MATAPÉDIA ET PATAPÉDIA
COULOMBE, GUY
CROSSLEY, JOAN
D'ANJOU, PIERRE
DAGENAIS, RICHARD
DAVIES WARD PHILLIPS AND VINEBERG
DE LA SABLONNIÈRE, ÉRIC
DEBLOIS, SYLVAIN
DEMERS, JACQUES
DENAULT, PIERRE D.
DÉRY, FERNAND
DESCOTEAUX, DANIELLE
DESJARDINS, GÉRARD
DION, RÉMY
DOMAINE CHASSE ET PÊCHE GAUDIAS-FOSTER
DUGUAY, JEAN-PAUL
DUMONT, PIERRE
DUMONT, RAOUL
DURANT, MICHELLE
DUROCHER, FRANCINE
DUSSAULT, AMÉLIE
ÉMOND, JEAN-MARC
ENCON INC.
ENTREPRISES ANNANACK INC. (LES)
ENVIRONNEMENT ESA INC.
FÉDÉRATION DE L'UPA DE LÉVIS-BELLECHASSE
FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC (FD)
FILION, MARIO
FONTAINE, DENIS
FORAGE ORBIT GARANT S.E.N.C.
FORGET, YVES
FORTIN, RICHARD
FOURNIER & FILS INC.
FRÉCHETTE, FRANÇOIS
GAGNÉ, CHANTAL
GAGNON, RAYMOND
GAUTHIER, NICOLE
GAZMÉTRO
GDG ENVIRONNEMENT LTÉE
GENEST, SYLVAIN (FD)
GERVAIS, RICHARD
GESTION IMMOBILIÈRE PAQUET
GESTION JACQUES BLOUIN
GOUDREAU, RHÉA
GOURDEAU, RICHARD
GOWLING, LAFLEUR ET HENDERSON
GRENIER, ANDRÉ
GROUPE CONSEIL ARTCAD 1990
GRUSLIN-FORTIN, FRANÇOISE
HAMILTON, GARREL, SUE
HOGUE, ALAIN
HYDRAULIQUE CL INC.
JALBERT, SERGE
JENKINS, CHARLES
JUNCO TECHNOLOGIES
KENNEDY, ROBERT F. JR
L.J.L. MÉCANIQUE INC.
LABELLE, LUC
LACHAMBRE, STÉPHANE
LACHANCE, RAYMOND
LALANDE, MONIQUE
LAMMERS, CAROLE
LAMONTAGNE, CLAUDE
LAROCHE, SIMONNE
LEBLANC, RÉJEAN
LEBLANC, SYLVIE
LEBLOND, JEAN ROCH
LÉGARÉ, ANDRÉ
LÉGARÉ, MARIETTE
LELIÈVRE, ANTONIO
LEMIEUX, JEAN-FRANÇOIS
LEMIRE, MADELEINE
LÉPINE, GUY
LETENDRE, JEAN
LÉVESQUE, HÉLÈNE
L'IMAGERIE DU QUÉBEC
LIMOGES, DANIEL
LITHO-CHIC
LUPIEN, HÉLÈNE
MAILLOUX, CLAUDE
MARIER, NORMAND (FD)
MARSHALL-WEES, SYLVIA
MARTIN, ANDRÉ
MARTIN, DANIEL
MARTIN, PIERRE
MATTE, HÉLÈNE
MERCIER, CYNTHIA
MERCIER, JEAN-CLAUDE
MESSIER, YVES
MONGEON, LOUISE
MONTMINY, RONALD
MONTPLAISIR, GHISLAINE
MORENCY, ROBERT
MORIN, JEAN-PAUL
MORIN, MADELEINE
MRC LES JARDINS DE NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DE LES ESCOUMINS
NADEAU, SERGE
NÉRON, MARTINO
ORICA CANADA INC.
OSTIGUY, MARCEL
PAQUET, HÉLÈNE
PARADIS, RICHARD
PARÉ, FRANÇOIS
PARÉ, ROBERT
PARÉ, ROBERT
PEDNAULT, LIETTE
PESCA ENVIRONNEMENT
PHOENIX TECHNOLOGIES
PINEAULT, RAYNALD
PLACEMENTS JACQUES AUDET (LES)
PNEUS GMB S.E.N.C.
POIRIER, ROSAIRE
POURVOIRIE AIGLE PÊCHEUR
POURVOIRIE CLAUPARO INC.
POURVOIRIE DE LA SEIGNEURIE DU LAC MÉTIS
POURVOIRIE DU CLUB BATARAM INC.
POURVOIRIE DU LAC MOREAU
POURVOIRIE LAC DÉGELIS INC.
PRODUITS FORESTIERS CANBO
QUINTAL, AIMÉ
QUIRION VAN GENT, MONIQUE
RAJOTTE, GUY
RANCOURT, DANIEL
REGROUPEMENT QUÉBECOISEAUX
RENAUD, PIERRE
RICHARD, RÉGINALD
RIOUX, MARIO
ROBERT, MICHÈLE
RODRIGUE, SANDRA
ROLLAND, LUCIEN G.
ROY, LOUIS
SACERF DES PASSES INC.
SALVAS, GILLES
SAUM-MOM BOUTIQUE ALIMENTAIRE
SCHETAGNE, LUC
SERVICES ADMINISTRATIFS SAINT-LAMBERT (LES) (FD)
SNC-LAVALIN
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA SEIGNEURIE
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL
THÉBERGE, CLAUDE
THÉRIAULT, JANICK
THIBEAULT, PIERRE
TOMMY CAIN & SONS OUTFITTERS LTD
TOURANGEAU, MARTINE
TRANSPORT GÉRARD NADEAU ET FILS (FD)
TURNER, J. KAY
VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS
9079-6723 QUÉBEC INC.

LÉGENDE :

FD : Don à un fonds dédié spécifique
TERRAIN : Donateur d'un terrain
† : Legs ou dons in memoriam

Merci à tous ceux

qui nous soutiennent à leur façon !

En plus des donateurs et partenaires énumérés ci-dessus, la Fondation de la faune du Québec peut compter annuellement sur un bassin important de souscripteurs qui lui permet de soutenir financièrement des projets de conservation et de mise en valeur des habitats de la faune; ces souscripteurs comprenaient notamment en 2010-2011 :

- **les quelque 1 300 000 acquéreurs de permis de chasse, de pêche et de piégeage du Québec**, dont une partie du coût d'achat du permis est versée à la Fondation;
- **les 4 500 détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins**, la carte de crédit affinité de la Fondation;
- les donateurs à la campagne de financement annuelle et les participant(e)s aux activités-bénéfice annuelles de la Fondation;
- les acheteurs du timbre de collection que la Fondation émet annuellement à partir d'œuvres sélectionnées de peintres animaliers québécois depuis 1988. La boutique Rousseau Timbres & Monnaies à La Baie, à Montréal est notre partenaire pour la vente et la promotion de ce produit original et de grande qualité.

ALAIN SCHES, QUÉBEC COULEUR NATURE 2006

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

Dans le cadre d'une entente avec la Société du Centre des congrès de Québec, cette dernière propose à ses clients de compenser l'empreinte environnementale de leur événement par un don à la Fondation. Les organisations suivantes ont versé une « compensation nature » :

- ATR associées du Québec
- Centre de services partagés du Québec
- Congrès biennal sur la biologie des mammifères marins
- Conseil québécois de l'industrie touristique
- Fédération canadienne des municipalités
- Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère du Tourisme
- Québec International
- Société des attractions touristiques du Québec et Festivals et événements Québec
- Société du Centre des congrès de Québec
- Union des producteurs agricoles (UPA)

MATHIEU HACK, QUÉBEC COULEUR NATURE 2006

D'authentiques amants de la nature

Les personnalités suivantes ont généreusement contribué à la promotion de diverses activités de la Fondation :

ARCHAMBAULT, SYLVIE
BEAUDIN, JEAN
BRIÈRE, DENIS
BUSSIÈRES, PASCALE
CHAMPAGNE, LOUIS
COTTE, DANIEL
DROUIN, RICHARD
DUBUC, ALAIN
FORTIN, BERNARD
LAPARÉ, LOUISE
L'ECUYER, PATRICE
LEPAGE, GASTON
LORAIN, SOPHIE
MARCOUX, RÉMI
MONAHAN, PIERRE
ORSINI, MARINA
PELLERIN, LAURENT
PICHETTE, JEAN-FRANÇOIS
PICHETTE, PATRICK
ROBITAILLE, PIERRE
SCHERKUS, EBERHARD

Les artistes associés au programme du timbre

Les artistes suivants se sont associés au programme du timbre de la Fondation depuis 1988 :

CARON, GHISLAIN
D'ANGELO, CLAUDIO
DAUMAS, JEAN-CHARLES
GAGNÉ, DANIEL
GÉRARD, ROBERT
GIRARD, PIERRE
GRENIER DANIEL
GRONDIN, JEAN-LUC
LABELLE, DANIEL
LAMARCHE, MICHEL
LEDUC, PIERRE
PÉPIN, PATRICIA
RIOPELLE, JEAN-PAUL
ROY, CLODIN
TREMBLAY, CLAIRE
WOLPUT, PATRICE

Soirée-bénéfice

de Montréal, le 20 mai 2010

Le 20 mai dernier, la Fondation de la faune du Québec tenait son activité-bénéfice annuelle à la Taverne Magnan, à Montréal, sous le thème «2010, année internationale de la biodiversité». Sous la présidence d'honneur de M. Daniel Cotte, président de Les Eaux Naya, l'événement a rassemblé 250 personnes et a permis de recueillir plus de 105 000 $. Les bénéfices permettront de soutenir des projets fauniques qui contribueront à préserver la biodiversité du Québec.

LA FONDATION TIENT À REMERCIER LES NOMBREUX COMMANDITAIRES DE LA SOIRÉE

LE PARTENAIRE MAJEUR

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC

LES COMMANDITAIRES MAJEURS

HYDRO-QUÉBEC

MINES AGNICO-EAGLE LTÉE

LES COMMANDITAIRES DES ENCANS

ACADÉMIE CULINAIRE

AGENCE GRAVEL

ALOUETTES DE MONTRÉAL

ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA RIVIÈRE MOISIE INC. / ZEC DE LA RIVIÈRE MOISIE

ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC

BOS

BRASSEURS RJ ET BRASSERIE MCAUSLAN

CIRQUE DU SOLEIL (LE)

FÉDÉRATION DU SAUMON ATLANTIQUE (FSA)

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU SAUMON ATLANTIQUE (FQSA)

FONDATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA TRUITE MOUCHETÉE

GALERIE 67

GAZ MÉTRO

GILLES CÔTÉ, ARTISTE PEINTRE

GROUPE ALFID

GROUPE SPORTSCENE INC.

HARRICANA PAR MARIOUCHE

IBM CANADA LTÉE

IMPACT DE MONTRÉAL

INFORMATIQUE MERCIER

JEAN-CHARLES DAUMAS, ARTISTE PEINTRE

LOEWS LE CONCORDE

M0851

MILLER THOMSON POULIOT

RDS LE RÉSEAU DES SPORTS

RESTAURANT-TAVERNE MAGNAN

SCANDINAVE, BAINS DU VIEUX-MONTRÉAL (LES)

SEIGNEURIE DU TRITON

SOCIÉTÉ DE GESTION DES RIVIÈRES DU GRAND GASPÉ

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT (ECOMUSEUM)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

SOFITEL MONTRÉAL – LE CARRÉ DORÉ

SYNAGRI

TURBO MARKETING

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU QUÉBEC

ZOOM MEDIA

NOUS REMERCIONS LES MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

M^me^ MIREILLE ALARY

M. DANIEL COTTE

M^me^ JOSÉE DE GRANDMONT

M. JEAN DURAND

M. JACQUES GAUTHIER

M. PIERRE LADOUCEUR

M. CHRISTIAN LÉGER

M. PIERRE MONAHAN

De gauche à droite : M. Francis Beauvais, représentant de l'Association minière du Québec, remettait à M^me^ Guylaine Trudeau, gagnante du tirage, une once d'or et le livre L'Or des Amériques, en compagnie du président d'honneur de la soirée, M. Daniel Cotte, président de Les Eaux Naya et de M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

Les partenaires

promoteurs de projets 2010-2011

AGENCE FORESTIÈRE
DES BOIS-FRANCS

AGENCE MAMU INNU KAIKUSSEHT

AGENCE RÉGIONALE
DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS
PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE

AGENCE RÉGIONALE
DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS
PRIVÉES DES APPALACHES

AGENCE RÉGIONALE
DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS
PRIVÉES DU BAS-SAINT-LAURENT

ALLIANCE POUR UNE GESTION
INTÉGRÉE ET RESPONSABLE DU BASSIN
VERSANT DE LA RIVIÈRE DU DIABLE
(AGIR POUR LA DIABLE)

AMBIOTERRA

AMÉNAGEMENT FORESTIER
ET AGRICOLE DES APPALACHES INC.

AMÉNAGEMENT FORESTIER
ET AGRICOLE DES SOMMETS INC.

APPALACHIAN CORRIDOR
APPALACHIEN

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
BOULLÉ / ZEC BOULLÉ

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE
LABRIEVILLE INC. / ZEC DE LABRIEVILLE

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
PETIT SAGUENAY SAINT-SIMÉON INC. /
ZEC BUTEUX-BAS-SAGUENAY

ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
LAVIGNE / ZEC LAVIGNE

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
DE FORESTVILLE INC. / ZECS DE
FORESTVILLE ET DE LA RIVIÈRE-LAVAL

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
DE LA BATISCAN INC. / ZEC JEANNOTTE

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
FLÊCHÉE INC. / ZEC WESSONNEAU

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE
LESUEUR INC. / ZEC LESUEUR

ASSOCIATION DE CONSERVATION
DE LA VALLÉE DU GOUFFRE INC.

ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE
PETIT-SAGUENAY / ZEC DE LA RIVIÈRE
PETIT-SAGUENAY

ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE
SAINTE-MARGUERITE / ZEC
DE LA RIVIÈRE SAINTE-MARGUERITE

ASSOCIATION DE PROTECTION
DE LA RIVIÈRE MOISIE INC. /
ZEC DE LA RIVIÈRE MOISIE

ASSOCIATION DE PROTECTION
DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN INC.

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET
PÊCHEURS DE ROUYN-NORANDA INC.

ASSOCIATION DES CONDUCTEURS
DE CHIENS DE SANG DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES PÊCHEURS SPORTIFS
DE SAUMONS DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI

ASSOCIATION DES PÊCHEURS SPORTIFS
DES RIVIÈRES CASCAPÉDIA INC. /
ZEC DE LA PETITE-RIVIÈRE-CASCAPÉDIA

ASSOCIATION DES POURVOIRIES
DE LA CÔTE-NORD

ASSOCIATION DES POURVOIRIES
DE LA MAURICIE

ASSOCIATION DES POURVOIRIES
DE L'ABITIBI

ASSOCIATION DES POURVOIRIES
DE LANAUDIÈRE

ASSOCIATION DES POURVOIRIES
DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

ASSOCIATION DES RIVERAINS
DU LAC SABOURIN INC.

ASSOCIATION FORESTIÈRE
DES DEUX RIVES

ASSOCIATION LOISIRS ET PLEIN AIR DES
MARAIS INC. / ZEC DU LAC-AU-SABLE

ASSOCIATION NATURE INC. /
ZEC CHAPEAU-DE-PAILLE

ASSOCIATION PLEIN-AIR DES MARTRES /
ZEC DES MARTRES

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DES MILIEUX HUMIDES
DE LA CUMBERLAND

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU MONT ROUGEMONT

ASSOCIATION RÉGIONALE
DES GESTIONNAIRES
DE ZECS DE LA MAURICIE

ASSOCIATION SPORTIVE BATISCAN-
NEILSON DE SAINT-RAYMOND INC. /
ZEC BATISCAN-NEILSON

ASSOCIATION SPORTIVE MIGUICK /
ZEC DE LA RIVIÈRE-BLANCHE

ATTENTION FRAGÎLES

BIOPARC DE LA GASPÉSIE

CANARDS ILLIMITÉS CANADA

CENTRE DE CONSERVATION
DE LA NATURE MONT SAINT-HILAIRE

CENTRE D'INFORMATION
SUR L'ENVIRONNEMENT DE LONGUEUIL

CENTRE D'INTERPRÉTATION
DU MILIEU ÉCOLOGIQUE (CIME)
DU HAUT-RICHELIEU

CHABOT, POMERLEAU ET ASSOCIÉS

CLUB CONSEIL PROFIT-EAU-SOL

CLUB CONSEILSOL

COMITÉ DE CONCERTATION
ET DE VALORISATION DU BASSIN
DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)

COMITÉ DE LA ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE (ZIP) DE LA CÔTE-NORD
DU GOLFE

COMITÉ DE LA ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE (ZIP) DU LAC
SAINT-PIERRE

COMITÉ DE LA ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE (ZIP) DU SAGUENAY

COMITÉ DE MISE EN VALEUR
DE LA RIVIÈRE LE BRAS

COMITÉ DE RESTAURATION
DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN

COMITÉ DU BASSIN VERSANT
DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

COMITÉ RÉGIONAL
POUR LA PROTECTION DES FALAISES

COMITÉ ZIP LES DEUX-RIVES

COMITÉ ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE DE LA RIVE NORD
DE L'ESTUAIRE

COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES

CONSEIL DE BASSIN
DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN

CONSEIL DE LA NATION
HURONNE-WENDAT

CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA CAPITALE-NATIONALE

CONSERVACTION ACGT INC.

CONSERVATION
DE LA NATURE – QUÉBEC

CONTACT NATURE RIVIÈRE-À-MARS

COOPÉRATIVE AGROFORESTIÈRE
KINOJÉVIS-ABUÉVIS

COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS
DE MASTIGOUCHE

CORPORATION D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROTECTION DE LA SAINTE-ANNE

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE
LA RIVIÈRE NOIRE

CORPORATION DE GESTION DE LA
PÊCHE SPORTIVE DE LA RIVIÈRE MITIS /
ZEC DE LA RIVIÈRE-MITIS

CORPORATION DE GESTION DE LA
RIVIÈRE À SAUMONS DES ESCOUMINS /
ZEC DE LA RIVIÈRE DES ESCOUMINS

CORPORATION DE GESTION
DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN-SAGUENAY

CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT
DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

CORPORATION DU BASSIN
DE LA JACQUES-CARTIER

CORPORATION
PARC BAS-SAINT-LAURENT

DENDROICA
ENVIRONNEMENT ET FAUNE

EXCAVATION SAINT-ZÉNON INC.

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MAURICIE

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE

FÉDÉRATION DES GESTIONNAIRES DE
RIVIÈRES À SAUMON DU QUÉBEC INC.

FÉDÉRATION DES POURVOIRIES
DU QUÉBEC

FÉDÉRATION DES TRAPPEURS
GESTIONNAIRES DU QUÉBEC

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
POUR LE SAUMON ATLANTIQUE

FONDATION
DES LACS ET RIVIÈRES DU CANADA

FONDATION
DU MONT SAINT-BRUNO (LA)

FONDATION POUR LA SAUVEGARDE
DE LA TRUITE MOUCHETÉE

FONDATION QUÉBÉCOISE
POUR LA PROTECTION
DU PATRIMOINE NATUREL

G3E, GROUPE D'ÉDUCATION
ET D'ÉCOSURVEILLANCE DE L'EAU

GESTIZONE INC.

GROUPE CONSEIL AGRICOLE
PIÉKOUAGAN

GROUPE D'AIDE POUR LA RECHERCHE
ET L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

GROUPE DE RECHERCHE
ET ÉDUCATION SUR LES MAMMIFÈRES
MARINS, GREMM

GROUPE DESFOR-CONSULTANTS
FORESTIERS S.E.N.C.

GROUPE NYCTALE /
9182-5844 QUÉBEC INC.

GROUPEMENT AGRO-FORESTIER
LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.

GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES
DE BOISÉS PRIVÉS DE CHARLEVOIX INC.

GROUPEMENT FORESTIER COOPÉRATIF
BAIE-DES-CHALEURS INC.

HÉLÈNE MARCOUX-FILION, ING. F.

HÉRITAGE FAUNE

IMPACT RECHERCHE INC.

LES AMIS DU MARAIS
DE LA RIVIÈRE-AUX-CERISES (LAMRAC)

MAISON DES JEUNES POINT DE MIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES
NATURELLES ET DE LA FAUNE

MUSÉE DU FJORD

NATURE QUÉBEC / UQCN

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA CÔTE-DU-SUD

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE KAMOURASKA, L'ISLET ET RIVIÈRE-DU-LOUP

ORINHA MÉDIA

POURVOIRIE CLAUPARO INC.

POURVOIRIE DOMAINE BAZINET INC.

POURVOIRIE DU LAC SAINT-PIERRE (2000) INC.

POURVOIRIE DU MILIEU INC.

POURVOIRIE WABAN-AKI (2008) INC.

POURVOIRIE YAJO ENR.

RÉGIONALE DES ZECS DES HAUTES LAURENTIDES

REGROUPEMENT POUR LA RESTAURATION DES TROIS RIVIÈRES PABOS INC. / ZEC PABOS

REGROUPEMENT QUÉBECOISEAUX

REGROUPEMENT RÉGIONAL DES GESTIONNAIRES DE ZECS 01 (R.R.G.Z. 01)

REGROUPEMENT RÉGIONAL DES GESTIONNAIRES DE ZECS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

RÉSEAU D'OBSERVATION DE MAMMIFÈRES MARINS

RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE

RÉSERVE FAUNIQUE DE PORTNEUF

RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCS

RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

RÉSERVE FAUNIQUE DU SAINT-MAURICE

RÉSERVE FAUNIQUE DUCHÉNIER

RÉSERVE FAUNIQUE ROUGE-MATAWIN

SAUMON DE LA RIVIÈRE MALBAIE (LE)

SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

SOCIÉTÉ CASCAPÉDIA INC.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESSOURCES RÉCRÉATIVES ET TOURISTIQUES DE BAIE TRINITÉ INC. (LA)

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE CAP-CHAT / ZEC CAP-CHAT

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE GRANDE-RIVIÈRE / ZEC DE LA GRANDE-RIVIÈRE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE MADELEINE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE (SGRO)

SOCIÉTÉ DE GESTION DES RESSOURCES DU BAS-SAINT-LAURENT / ZEC DU BAS-SAINT-LAURENT

SOCIÉTÉ DE RESTAURATION ET DE GESTION DE LA NOUVELLE INC. / ZEC DE LA RIVIÈRE-NOUVELLE

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGROFORESTIÈRES DE LABELLE INC.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE INC.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT (ECOMUSEUM)

TERRA-BOIS, COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

VALIQUETTE, PIERRE , ING. F.

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

ZECS QUÉBEC

LES PARTENAIRES DE PROJETS PÊCHE EN HERBE 2010-2011

118E GROUPE SCOUT DE PINTENDRE DISTRICT RIVE-SUD BEAUCE

ALLIANCE DES PIÉGEURS SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE ANSE-SAINT-JEAN INC.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE CONTRECŒUR

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE CHICOUTIMI JEUNESSE

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LAC-MÉGANTIC INC.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE VAL-D'OR

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DU LAC ABÉNAQUIS (ACPLA)

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DU LAC-BRÉBEUF INC.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE SAINTE-JULIE

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE SIEUR DE ROBERVAL

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE TÉMISCAMINGUE CENTRE

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE INC.

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LA SARRE INC.

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE SAINT-BASILE

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE SAINTE-JULIE

ASSOCIATION DE LIBERTÉ ET DE PROTECTION DE LA FAUNE DU QUÉBEC (LES BONS AMIS INC.)

ASSOCIATION DE NAUTISME, PÊCHE ET PROTECTION DU LAC BOWKER

ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC DÉSERT INC.

ASSOCIATION DES AGENTS DE LA FAUNE DU NORD DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES AMATEURS DE CHASSE ET PÊCHE ALOUETTE DE MONTPELLIER ET DU LAC SCHRYER

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ESTRIE

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE MATANE INC.

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE ROUYN-NORANDA INC.

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS MANIC-OUTARDES INC.

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE LONGUEUIL

ASSOCIATION DES PÊCHEURS ET CHASSEURS DE LA MATAPÉDIA

ASSOCIATION DES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC SAINT-LOUIS INC.

ASSOCIATION DES PÊCHEURS SPORTIFS DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC DES JÉSUITES

ASSOCIATION DES SAUVAGINIERS DE LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC

ASSOCIATION FAUNIQUE KIPAWA

ASSOCIATION LOISIRS CHASSE ET PÊCHE DU TERRITOIRE LIBRE DU SECTEUR PIED-DES-MONTS

ASSOCIATION LOUISE-GOSFORD

ASSOCIATION SPORTIVE CHASSE ET PÊCHE BAIE-DES-CHALEURS

ASSOCIATION SPORTIVE CHASSE ET PÊCHE D'AVIGNON

AVENTURES CHASSE ET PÊCHE LOUIS LACHANCE / LES EXCURSIONS DE PÊCHE ALAIN DORÉ

BASE DE PLEIN AIR QUATRE SAISONS

CAMP MARISTE

CAMP PAPILLON

CASTING CLUB DE QUÉBEC

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA BAIE

CENTRE DES LOISIRS DU LAC THERRIEN INC.

CHEVALIERS DE COLOMB – CONSEIL 12460 LACHENAIE

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, LOCAL 298

CLUB CASTOR LAC-SAINT-JEAN

CLUB CHASSE ET PÊCHE D'ARGENTEUIL

CLUB CHASSE ET PÊCHE DE SENNETERRE

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE BROME

CLUB CHASSE ET PÊCHE USS VALCARTIER

CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE A.V.B. INC.

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DE AMOS INC.

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DES FRONTIÈRES 1985 INC.

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DONNACONA

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE LAROCHELLE

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE LES MOUSQUETAIRES

CLUB DE TIR DE BÉCANCOUR INC.

CLUB DE TIR LA JOLIE TUQUE INC.

CLUB DES MOUCHEURS ENDIABLÉS

CLUB EAU-BOIS

CLUB ÉPERLAN INC.

CLUB KIWANIS DE CHIBOUGAMAU INC.

CLUB LA RELÈVE CHASSE ET PÊCHE ROUYN-NORANDA

CLUB LOUP CERVIER

CLUB OPTIMISTE DE RICHELIEU

CLUB OPTIMISTE DE SAINTE-ADÈLE

CLUB OPTIMISTE SAINT-CHARLES DE LONGUEUIL INC.

CLUB RICHELIEU FORESTVILLE

COMITÉ D'HYGIÈNE ET D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES MAGOG ET SAINT-FRANÇOIS (CHARMES)

COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE GIRARDVILLE

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI

COMITÉ DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN

COMITÉ DE VALORISATION DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

COMITÉ DU CENTENAIRE DE DUHAMEL-OUEST

COMITÉ FÊTE DE LA PÊCHE DE SHERBROOKE

COMITÉ FÊTE DE LA PÊCHE OUTAOUAIS

COMITÉ RÉCRÉATIF DE LA RIVIÈRE L'ACHIGAN

COMITÉ ZIP SAGUENAY

COMMISSION DES LOISIRS D'EASTMAN

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE DES ESCOUMINS

CORPORATION CAMP PLEIN AIR PERSONNE HANDICAPÉE DU QUÉBEC (BASE DE PLEIN AIR PERCE-NEIGE)

CORPORATION D'ACTIONS ET DE GESTION ENVIRONNEMENTALES DE QUÉBEC (CAGEQ)

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE ET DU NAUTISME (CDRN) DE GRANDES-PILES

CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

CORPORATION DES LOISIRS DE CHAPAIS INC.

CORPORATION DU MOULIN BERNIER

CORPORATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À MIRABEL (CPEM)

DOMAINE DE L'AMITIÉ INC. (LAC POUCE)

ÉCOLE DU TRIVENT – SERVICE DE GARDE LA HALTE SCOLAIRE

ÉCOLE DU VALLON

ÉCOLE EYMARD

ÉCOLE JEAN-GAUTHIER

ÉCOLE LES PRIMEVÈRES

ÉCOLE PRIMAIRE YOUVILLE

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

ÉCOLE SAINT-CHARLES

ÉCOLE SECONDAIRE CITÉ ÉTUDIANTE ROBERVAL

ÉCOLE SECONDAIRE GUILLAUME-COUTURE

ÉCOLES TRÉFFLÉ-GAUTHIER ET DU VERSANT

ÉCO-NATURE DE LAVAL (PARC DE LA RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES)

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS

FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC INC.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS – LANAUDIÈRE

FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS INC.

FONDATION DU CENTRE DE LA NATURE DE LAVAL

FONDATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA TRUITE MOUCHETÉE

GROUPE D'ÉDUCATION ET D'ÉCOSURVEILLANCE DE L'EAU (G3E)

GROUPE D'INTERVENTION POUR LA RESTAURATION DE LA BOYER

GROUPE SCOUT DE FLEURIMONT

GROUPE UNI DES ÉDUCATEURS-NATURALISTES ET PROFESSIONNELS EN ENVIRONNEMENT (GUEPE)

LA FÊTE DE LA PÊCHE THETFORD MINES (SECTEUR BLACK LAKE) INC.

LA SOCIÉTÉ BEAUCERONNE DE GESTION FAUNIQUE

LE CLUB CHASSEURS ET PÊCHEURS LE VOYAGEUR DE MASHAM

LE SAUMON DE LA RIVIÈRE MALBAIE INC.

LES CHEVALIERS DE COLOMB (LAC AU SAUMON)

LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL MACPÈS, NUMÉRO 9031

LES SPORTS ET LOISIRS DE MARSTON

LOISIRS SAINT-ADRIEN INC.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTONIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

MUNICIPALITÉ DE SHAWVILLE

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE MANICOUAGAN

PARC DE LA RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES (ÉCO-NATURE)

PARC RÉGIONAL DES APPALACHES

PATRO DE FORT-COULONGE/ MANSFIELD

PÊCHE EN VILLE (1994) INC.

POURVOIRIE DU CRIQUE À DAVID INC.

POURVOIRIE DU LAC SAINT-PIERRE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

REGROUPEMENT DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE LA MRC DE L'AMIANTE

RÉSERVE FAUNIQUE RIMOUSKI (SÉPAQ)

SERVICE DE GARDE DU BOISÉ

SERVICE DE GARDE L'ESCALADE

SERVICE DE GARDE LE JARDIN ENSOLEILLÉ

SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN

SOCIÉTÉ BEAUCERONNE DE GESTION FAUNIQUE INC. (ZEC JARO)

SOCIÉTÉ D'ANIMATION DE LA PROMENADE BELLERIVE

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES INC.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SCOTSTOWN

SPORTS LOISIRS WEEDON

VILLE DE HUDSON

VILLE DE LA TUQUE

VILLE DE MONTMAGNY

VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE LASALLE

VILLE DE MONTRÉAL-EST

VILLE DE POHÉNÉGAMOOK

VILLE DE QUÉBEC - ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

VILLE DE ROUYN-NORANDA

VILLE DE SAINT-GEORGES, SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

VILLE DE WATERLOO

VISION SAINT-MAURICE

ZEC CHAUVIN ET ÉCOLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

ZEC RESTIGO

LES AUTRES PARTENAIRES

Plusieurs organismes apportent une aide très importante à la Fondation dans ses projets de protection d'habitats fauniques en acceptant d'aménager, de gérer et de surveiller les sites qu'elle a acquis ou en acceptant d'en devenir propriétaires:

APPEL DU LAC SAINT-CHARLES ET DES MARAIS DU NORD INC.

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DU BAS-SAGUENAY

CANARDS ILLIMITÉS CANADA

CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BATTURES ET DE RÉHABILITATION DES OISEAUX DE SAINT-FULGENCE INC.

CONSERVATION DE LA NATURE – QUÉBEC INC.

CORPORATION DE GESTION DU PETIT MARAIS DE SAINT-GÉDÉON INC.

HÉRITAGE SAINT-BERNARD INC.

REGROUPEMENT DES SAUVAGINIERS DU LAC SAINT-PIERRE

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE BAIE LAVALLIÈRE INC.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT, DE RÉCRÉATION ET DE CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SAINT-PIERRE INC.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT INC.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION, D'INTERPRÉTATION ET DE RECHERCHE DE BERTHIER ET SES ÎLES INC.

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE

SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA INC.

VILLE DE BEAUHARNOIS

VILLE DE BEAUPRÉ

VILLE DE BOUCHERVILLE

VILLE DE CHÂTEAUGUAY

VILLE DE QUÉBEC

Les agences régionales suivantes participent au programme Forêt-Faune, volet ravages de cerfs et volet plans d'aménagement forêt-faune (PAFF) en assurant le suivi auprès des conseillers forestiers et en versant une contribution financière par l'entremise de leur programme d'aide à la forêt privée:

AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE QUÉBEC

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE DE L'ABITIBI

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE DE L'ESTRIE

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE DES APPALACHES

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA GASPÉSIE–LES-ÎLES

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES LAURENTIDES

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DU BAS-SAINT-LAURENT

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES MAURICIENNES

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES OUTAOUAISES

États financiers

de l'exercice terminé le 31 mars 2011

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation de la faune du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et de placement dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et de placement pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

André Martin

Québec, le 17 juin 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de la faune du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de la faune du Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance FCA auditeur

Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 17 juin 2011

Résultats et évolution des soldes de fonds

de l'exercice clos le 31 mars 2011

	FONDS GÉNÉRAL		FONDS DES IMMOBILISATIONS		FONDS DÉDIÉ		TOTAL	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
PRODUITS								
Contributions des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs	3 791 181 $	3 831 436 $	- $	- $	- $	- $	3 791 181 $	3 831 436 $
Collectes de fonds (note 4)	758 869	1 036 806	-	-	-	-	758 869	1 036 806
Autres contributions (note 4)	938 088	466 563	1 744	4 969	1 294 274	635 141	2 234 106	1 106 673
Intérêts	127 291	98 549	4	1 843	-	-	127 295	100 392
	5 615 429	5 433 354	1 748	6 812	1 294 274	635 141	6 911 451	6 075 307
CHARGES (note 5)								
Coût des projets fauniques	4 466 911	4 003 353	41 368	49 242	202 312	475 851	4 710 591	4 528 446
Frais de collectes de fonds	445 790	583 664	-	-	-	-	445 790	583 664
Frais d'administration	619 667	649 005	-	-	-	-	619 667	649 005
	5 532 368	5 236 022	41 368	49 242	202 312	475 851	5 776 048	5 761 115
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	83 061	197 332	(39 620)	(42 430)	1 091 962	159 290	1 135 403	314 192
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	1 244 084	1 046 752	1 248 695	1 291 125	2 589 006	2 429 716	5 081 785	4 767 593
Virement interfonds	(24 340)	-	24 340	-	-	-	-	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	1 302 805 $	1 244 084 $	1 233 415 $	1 248 695 $	3 680 968 $	2 589 006 $	6 217 188 $	5 081 785 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

au 31 mars 2011

	2011				2010
	FONDS GÉNÉRAL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	FONDS DÉDIÉ	TOTAL	TOTAL
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	56 874 $	6 707 $	- $	63 581 $	41 933 $
Dépôts à terme (note 6)	3 007 074	-	-	3 007 074	2 087 155
Créances (note 7)	417 393	-	-	417 393	447 446
Intérêts courus	61 949	-	-	61 949	55 906
Stocks	28 989	-	-	28 989	26 333
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	-	-	3 680 968	-	-
Frais payés d'avance	23 079	3 570	-	26 649	29 392
Contributions à recevoir	-	-	-	-	82 340
	3 595 358	10 277	3 680 968	3 605 635	2 770 505
Placements détenus jusqu'à échéance (note 8)	3 074 221	-	-	3 074 221	2 960 000
Immobilisations (note 9)	190 004	1 223 138	-	1 413 142	1 392 986
	6 859 583 $	1 233 415 $	3 680 968 $	8 092 998 $	7 123 491 $

DÉPÔTS – PROJETS FAUNIQUES (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

au 31 mars 2011

	2011				2010
	FONDS GÉNÉRAL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	FONDS DÉDIÉ	TOTAL	TOTAL
PASSIF					
À court terme					
Charges à payer et frais courus	1 152 996 $	- $	- $	1 152 996 $	1 150 483 $
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	3 680 968	-	-	-	-
Contributions reportées et autres sommes perçues d'avance (note 11)	722 814	-	-	722 814	808 883
Emprunts bancaires	-	-	-	-	82 340
	5 556 778	-	-	1 875 810	2 041 706
SOLDES DE FONDS					
Investis en immobilisations	190 004	1 233 138	-	1 423 142	1 392 986
Affectations à des projets fauniques :					
Solde engagé (note 12)	1 112 801	-	811 538	1 924 339	1 467 843
Solde d'affectation externe	-	-	2 869 430	2 869 430	2 220 956
Solde disponible	-	277	-	277	-
	1 302 805	1 233 415	3 680 968	6 217 188	5 081 785
	6 859 583 $	1 233 415 $	3 680 968 $	8 092 998 $	7 123 491 $

ENGAGEMENTS (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Gauthier, président du conseil

Marie Lamontagne, trésorière

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent tous les passifs non dérivés qui ne sont pas classés comme détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués au coût, après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le cas échéant. Cette évaluation correspond au coût.

Baisse de valeur durable des actifs financiers

Pour les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, la Fondation évalue s'il existe une indication objective de la dépréciation de ces actifs. S'il existe une telle indication, le montant recouvrable des actifs est calculé. Si celui-ci est inférieur à la valeur comptable des actifs, une perte pour dépréciation est constatée à l'état des résultats.

STOCKS

Les stocks sont évalués à la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

IMMOBILISATIONS

Équipements

Les équipements sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode linéaire aux taux de 20 % et 33 1/3 %.

Œuvres d'art

Les œuvres d'art, constituées principalement de tableaux fauniques, sont comptabilisées au coût, à l'exception de celles reçues à titre gratuit ou en contrepartie de services rendus, lesquelles sont comptabilisées, à la date d'acquisition, à leur valeur de marché établie par un expert indépendant. Elles ne sont pas amorties.

Logiciels

Les logiciels sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode linéaire au taux de 33 1/3 %.

Terrains

Les terrains sont comptabilisés au coût, à l'exception de ceux reçus à titre gratuit qui sont comptabilisés, à la date d'acquisition, à leur valeur de marché établie par un expert indépendant ou à une valeur basée sur leur évaluation municipale.

Droits d'aménagement

Les droits d'aménagement détenus en vertu d'actes de servitude faunique sont comptabilisés au coût et ils ne sont pas amortis.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative et pour lesquels aucune affectation n'est liée.

RÉGIMES DE RETRAITE

La Fondation participe aux régimes interentreprises gouvernementaux à prestations déterminées. N'ayant pas suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées, la Fondation applique la comptabilité des régimes à cotisations déterminées.

MODIFICATION FUTURE DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

En décembre 2010, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a modifié la préface des normes comptables pour le secteur public dans le but d'enjoindre aux organismes sans but lucratif du secteur public, de se conformer soit au *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* avec les chapitres SP 4200 à SP 4270, soit au *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* sans ces chapitres, et ce, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2012. En date du 31 mars 2011, la Fondation n'a pas encore fait le choix de son référentiel comptable. La Fondation évalue actuellement les incidences futures du choix de son référentiel comptable sur la comptabilisation, l'évaluation ainsi que sur les informations à fournir dans les états financiers.

3. MODIFICATION COMPTABLE

La Fondation a corrigé le montant de ses équivalents de trésorerie afin d'inclure uniquement les placements qui sont facilement convertibles à court terme, c'est-à-dire ayant une échéance à moins de 3 mois. Ainsi, les placements qui ne rencontrent pas cette définition ont été reclassés aux activités d'investissement.

De plus, la Fondation a corrigé ses activités d'investissement afin de présenter en totalité ses acquisitions de placements à long terme au lieu de présenter une variation de placements affectés au fonds dédié.

Ces corrections, appliquées de façon rétroactive, ont eu les effets suivants sur les postes de l'état des flux de trésorerie :

	2010
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	
Acquisitions de dépôt à terme	(640 000)
Acquisitions de placements	(2 560 000)
Variation des placements affectés au Fonds dédié	159 290
Sorties de fonds nettes	(3 040 710)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 429 716
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	(610 994)

4. COLLECTES DE FONDS ET AUTRES CONTRIBUTIONS

	2011					2010
	COLLECTES DE FONDS	AUTRES CONTRIBUTIONS			TOTAL	TOTAL
	FONDS GÉNÉRAL	FONDS GÉNÉRAL	IMMOBILISATIONS	FONDS DÉDIÉ		
Gouvernements et municipalités	40 737 $	840 321 $	1 744 $	620 202 $	1 503 004 $	978 765 $
Entreprises	284 069	98	-	653 380	937 547	624 825
Particuliers	349 078	3 581	-	8 776	361 435	310 272
Fondations et OSBL	84 985	94 088	-	11 916	190 989	229 617
	758 869 $	938 088 $	1 744 $	1 294 274 $	2 992 975 $	2 143 479 $

5. CHARGES

FONDS GÉNÉRAL

	2011	2010
Coûts des projets fauniques		
Contributions :		
- Projets relatifs aux habitats	2 798 363 $	2 285 717 $
- Projets relatifs à la pêche et à la relève [3]	663 656	536 395
- Projets relatifs aux partenariats fauniques	182 828	312 625
- Projets de la Fondation [1] [3]	123 446	204 596
Traitements et avantages sociaux	599 166	556 599
Honoraires professionnels	4 946	10 893
Déplacements	12 485	10 387
Réunions, congrès et perfectionnement	2 806	2 988
Publicité et promotion [3]	65 580	67 068
Impression et fournitures	9 060	10 191
Amortissement des immobilisations	4 396	4 944
Autres	179	950
	4 466 911 $	4 003 353 $
Frais de collectes de fonds		
Traitements et avantages sociaux	202 545 $	268 657 $
Honoraires professionnels [3]	26 032	43 384
Commissions et redevances	6 357	3 689
Achat de biens	30 930	27 448
Déplacements	11 684	13 112
Réunions, congrès et perfectionnement	4 920	4 865
Repas / événements-bénéfice	17 894	16 004
Publicité et promotion [3]	94 921	118 311
Impression et fournitures	19 872	12 632
Amortissement des immobilisations	2 796	3 968
Autres [2]	27 839	71 594
	445 790 $	583 664 $

	2011	2010
Frais d'administration		
Traitements et avantages sociaux	425 009 $	433 785 $
Honoraires professionnels	14 219	27 641
Déplacements	23 125	24 293
Réunions, congrès et perfectionnement	4 941	7 028
Publicité et promotion	4 000	5 274
Loyer	106 545	100 406
Impression et founitures	27 802	33 398
Amortissement des immobilisations	3 807	6 324
Autres	10 219	10 856
	619 667 $	649 005 $

[1] Ce poste inclut des honoraires professionnels de 87 984 $ (2010 : 107 815 $) et incluait en 2010 des traitements et avantages sociaux de 70 703 $, aucun montant en 2011.

[2] Ce poste incluait en 2010 une dévaluation de stock de 43 201 $. Aucune dévaluation de stocks en 2011.

[3] Ces postes incluent des dépenses d'amortissement pour les montants suivants :

	2011	2010
Coûts des projets fauniques		
Projets relatifs à la pêche et à la relève	760 $	760 $
Projets de la Fondation	-	724
Publicité et promotion	-	3 821
Collecte de fonds		
Honoraires professionnels	1 741	-
Publicité et promotion	-	3 821
	2 501 $	9 126 $

5. CHARGES (SUITE)

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2011	2010
Coûts des projets fauniques		
Contributions :		
Projets d'acquisitions et de protection de terrains	25 000 $	25 000 $
Frais indirects :		
Traitements et avantages sociaux	5 388	5 388
Publicité et promotion	-	208
Gestion de terrains	8 424	10 667
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 751	4 865
Déplacements et autres	805	3 114
	41 368 $	49 242 $
FONDS DÉDIÉ		
Coûts des projets fauniques		
Contributions :		
Projets relatifs aux habitats	202 312 $	475 851 $

6. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme ont des échéances entre le 8 octobre 2011 et le 13 décembre 2011 et portent intérêts à un taux moyen de 1,78 %. Ils incluent un dépôt à terme rachetable d'un montant de 1 154 914 $.

7. CRÉANCES

Les créances incluent un montant de 253 293 $ (2010 : 70 860 $) à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec.

8. PLACEMENTS

Les placements détenus jusqu'à échéance, ont des échéances entre le 5 juin 2012 et le 23 novembre 2014, sont non rachetables et portent intérêts à un taux moyen de 2,76 %.

9. IMMOBILISATIONS

	2011			2010
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Fonds général				
Équipements	94 161 $	78 316 $	15 845 $	22 613 $
Œuvres d'art	155 055	-	155 005	150 005
Logiciels	68 208	49 054	19 154	215
	317 374	127 370	190 004	172 833
Fonds des immobilisations				
Terrains	1 171 498	-	1 171 498	1 168 513
Droits d'aménagement	51 640	-	51 640	51 640
	1 223 138	-	1 223 138	1 220 153
	1 540 512 $	127 370 $	1 413 142 $	1 392 986 $

L'amortissement pour l'exercice s'élève à 13 500 $ (2010 : 24 362 $).

Conformément à sa politique foncière en matière de protection des habitats fauniques, la Fondation a l'intention de céder à titre gratuit, les titres de propriété qu'elle détient sur des terrains en vue d'y protéger des habitats fauniques. Ces terrains seront transférés, à plus ou moins brèves échéances, à des organismes locaux, lesquels doivent assurer la continuité de cette protection. Le coût de ces terrains sera comptabilisé à titre de charge de l'exercice au cours duquel le terrain sera transféré.

10. DÉPÔTS - PROJETS FAUNIQUES

La Fondation est dépositaire de fonds pour le compte d'organismes pour des projets spécifiques dans lesquels elle n'est pas impliquée. Le solde de ces fonds n'est pas inclus aux états financiers de la Fondation.

Le solde de ces fonds est constitué des éléments suivants:

	2011	2010
Solde de fonds au début	159 965 $	176 708 $
Dépôts et intérêts reçus	77 395	72 137
Déboursés et frais d'administration	(76 510)	(88 757)
Augmentation (diminution) des intérêts courus	135	(123)
Solde de fonds à la fin	160 985 $	159 965 $

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES ET AUTRES SOMMES PERÇUES D'AVANCE

FONDS GÉNÉRAL

Les contributions reportées et autres sommes perçues d'avance sont constituées des éléments suivants:

	2011					2010
	COMMANDITES REÇUES POUR LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ-BÉNÉFICE	DONS AFFECTÉS	PRODUITS NETS NON UTILISÉS DES ENCANS FAUNE ET NATURE	SUBVENTIONS POUR PROJETS FAUNIQUES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	500 $	189 825 $	127 918 $	490 640 $	808 883 $	182 851 $
Attributions de l'exercice	12 700	93 040	44 350	745 500	895 590	1 050 382
	13 200	282 865	172 268	1 236 140	1 704 473	1 233 233
Constatés à titre de produits de l'exercice	(500)	(134 913)	(87 041)	(759 205)	(981 659)	(424 350)
Solde à la fin	12 700 $	147 952 $	85 227 $	476 935 $	722 814 $	808 883 $

12. AFFECTATIONS À DES PROJETS FAUNIQUES

FONDS GÉNÉRAL

La Fondation s'est engagée à verser un montant de 2 498 289$ (2010: 2 513 449$) à titre d'aide financière pour différents projets fauniques, engagements dont la répartition future est la suivante:

2012	2 211 222 $
2013	208 067
2014	54 000
2015	25 000
	2 498 289 $

Au 31 mars 2011, les contrats d'aide financière signés représentaient 1 476 931 $ du montant total engagé.

La Fondation a affecté 1 112 801 $ (2010: 1 071 251 $) pour pourvoir à ses engagements.

12. AFFECTATIONS À DES PROJETS FAUNIQUES (SUITE)

FONDS DÉDIÉ

La Fondation s'est engagée à verser un montant de 811 538$ (2010: 368 050$) à titre d'aide financière pour différents projets fauniques d'ici 2014, dont 747 018$ en 2012.

Au 31 mars 2011, les contrats d'aide financière signés représentaient 811 538$ du montant total engagé.

13. ENGAGEMENTS

La Fondation est engagée par un bail à long terme renouvelable, échéant le 30 novembre 2015, pour des locaux administratifs. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit:

2012	107 125 $
2013	108 479
2014	109 446
2015	111 379
2016	74 253
	510 682 $

14. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

La Fondation de la faune du Québec gère plusieurs subventions et dons pour lesquels il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. Aux fins de la gestion du capital, le capital de la Fondation est constitué de ses soldes de fonds. Au 31 mars 2011, les soldes de fonds de la Fondation s'élèvent à 6 217 188$ (2010: 5 081 785$). Les objectifs de capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent et la Fondation s'est conformée aux exigences de ces apports affectés.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Fondation est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Fondation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Fondation participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2011, le taux de cotisation de la Fondation pour le RREGOP a augmenté de 8,19 % à 8,69 % de la masse salariale cotisable et celui pour le RRAS de 10,54 % à 11,54 %.

Les cotisations de la Fondation imputées aux opérations de l'exercice s'élèvent à 68 218$ (2010: 73 139$). Les obligations de la Fondation envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

MARGE DE CRÉDIT BANCAIRE

Au 31 mars 2011, la Fondation dispose d'une marge de crédit bancaire de 200 000$ renouvelable annuellement. La marge de crédit est garantie par un dépôt à terme de 100 000$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel qui représente 3 % à la date du bilan (2010: 1,25 %). Aux 31 mars 2010 et 2011, le solde était nul.

JUSTE VALEUR

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers du bilan:

Le coût des actifs et passifs à court terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, en raison de leur échéance rapprochée.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours du marché lorsqu'un marché actif existe. Si un cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur des placements est estimée par l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt actuels du marché pour les ententes de placements semblables. Au 31 mars 2011, la juste valeur des placements est de 3 123 284$ (2010: 3 071 408$).

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. La Fondation, dans le cours normal de son exploitation, effectue le suivi de ses créances, environ 61 % des créances est à recevoir d'un débiteur. Par ailleurs, l'encaisse et les dépôts à terme sont placés auprès d'institutions financières de premier ordre. La direction de la Fondation ne croit pas être exposée à un niveau de risque plus élevé que la normale à l'égard de ces actifs monétaires.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux fixes, puisqu'ils assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur. En date du 31 mars 2011, la Fondation a complètement remboursé son emprunt bancaire et ses dépôts à terme présentant des échéances à court terme. Les placements à long terme ont des taux d'intérêt fixes. La Fondation considère que son exposition au risque de taux d'intérêt est minime.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

La fondation de la faune du Québec

tient à remercier

SES PARRAINS FONDATEURS

Desjardins

RioTintoAlcan

Hydro Québec

SES PARRAINS

ABITIBIBOWATER

ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC

ASTRAL MEDIA

BONDUELLE

BORALEX

CANADIAN TIRE

CBS AFFICHAGE

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

EAUX NAYA INC. (LES)

ENVIRONNEMENT CANADA – SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

HABITAT FAUNIQUE CANADA

KRUGER INC.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

POULIOT, CLOTILDE, MARIE-SOLEIL, JEAN ET ANTOINE (TERRAIN)

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

SYNGENTA

TEMBEC

VILLE DE QUÉBEC

ZOOM MEDIA

Merci également aux chasseurs, aux pêcheurs et aux trappeurs du Québec, aux détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins, ainsi qu'à l'ensemble des donateurs et des partenaires financiers.

EN COUVERTURE
Canards branchus, acrylique et pastel, une œuvre du chroniqueur Jean Pagé réalisée en 2011.

Fondation de la faune du Québec

1175, avenue Lavigerie, bureau 420, Québec (Québec) G1V 4P1
Téléphone : 418 644-7926 ou 1 877 639-0742
Télécopieur : 418 643-7655
Courriel : ffq@fondationdelafaune.qc.ca
www.fondationdelafaune.qc.ca

Maintenant sur Facebook

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C011825

Imprimé sur du papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore et fabriqué à partir de biogaz.